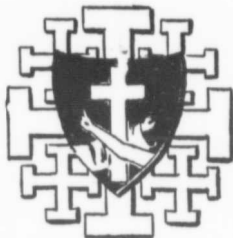


XXV<sup>e</sup> ANNÉE



1909



MAI



No 5

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Honorée de la Bénédiction des Souverains Pontifes*

*Léon XIII et Pie X*

## PRÉNOMS FRANCISCAINS



VEC l'espoir et la joie, l'attente d'un enfant fait naître une question dans l'esprit des parents : quel prénom donner à celui que le ciel leur accorde ? Et dans leur sollicitude, ils s'ingénient à trouver quelque nom peu commun, joli, agréable à l'oreille, pour en doter le petit être tant aimé. Et c'est tout ! Leur pensée ne va pas plus loin.

L'amour les guide, il est vrai, mais leur tendresse est-elle bien chrétienne ? N'agissent-ils pas tout simplement à la façon des païens pour qui le prénom n'a d'autre but que de distinguer entre eux les divers membres d'une même famille ? N'oublent-ils pas qu'à ce but simplement utile l'Eglise a ajouté une fin d'un ordre plus relevé, et bien plus digne de fixer l'attention des parents chrétiens.

En donnant un nom à l'enfant, Elle entend avant tout lui donner au ciel un protecteur et un modèle ; aussi le lui confère-t-elle au Baptême, pour marquer que régénéré dans le

Christ, il prend place en même temps dans sa milice, en union avec l'Eglise triomphante. Le choix d'un prénom, on le comprend dès lors, est d'une tout autre portée que celle qu'on lui prête d'ordinaire ; et il importe beaucoup de donner à l'enfant un puissant protecteur, dont le secours tout spécial l'aidera à conquérir la palme du salut.

Nos pères l'avaient bien compris et dans leur esprit de foi, ils aimaient à transmettre à leurs enfants des noms de saints en honneur parmi leurs ancêtres. Cette coutume n'a rien que de très louable, et nous ne saurions trop engager les parents à la remettre en vigueur.

Devant l'invasion des prénoms baroques ou absurdes, dont certains parents affublent de pauvres innocents qui ne peuvent se plaindre, des protestations se sont fait entendre, non seulement dans le clergé, mais même parmi les laïcs. On a publié la liste des prénoms vraiment dignes de chrétiens que renferme le *Livre de Vie* de la Sainte Eglise, c'est-à-dire le martyrologe où elle a écrit les noms de ses enfants canonisés.

A vous, parents tertiaires, nous vous proposerons des noms de famille. Car votre famille, n'est-ce pas, plus encore [que la famille selon la chair, cette grande famille franciscaine ? C'est donc là que de préférence votre choix devra se porter. Vous aurez d'ailleurs de quoi l'exercer, puisque, Léon XIII l'a proclamé, « à peine existe-t-il une société d'hommes qui ait donné à la vertu tant de gardiens rigides, à la foi chrétienne tant de hérauts, au Christ tant de martyrs, au ciel tant de citoyens. »

Dans cette longue galerie de saints franciscains, le premier qui s'offre à votre attention et à votre confiance, c'est évidemment le Séraphique Père. Son crédit est si grand auprès de Dieu, et sa protection si efficace à qui la réclame ! Dans le passé, bien des parents chrétiens ont cru à la puissance du saint Patriarche et n'ont pas hésité à lui confier leurs fils. Leur foi n'a pas été trompée, si nous en jugeons par le nombre de saints qui ont porté le nom de François : François de Paule, François de Sales, François-Xavier, François Solano, Fran-

çois de Borgia, François Régis et d'autres encore, n'avaient-ils pas pour patron le Stigmatisé le l'Alverne? Guidés par le même esprit de foi, les souverains catholiques de France et d'Autriche se sont plu à le prendre pour protecteur et de leur personne et de leurs états au jour de leur avènement.

A côté du Séraphin d'Assise brille d'un éclat non moins vif le grand Saint de Padoue. Qui ne connaît saint Antoine? Quel est celui qui ne l'invoque souvent et ne s'empresse de remettre entre ses mains toute affaire de quelque importance? N'omettez donc pas de lui confier cette affaire capitale du soin de l'enfance, et le puissant thaumaturge, qui compte lui aussi des saints et des bienheureux parmi ses clients, ne démentira pas vos espérances.

Quelle figure attrayante aussi que celle de saint Pascal! En lui, l'enfant trouvera un modèle éclatant de piété, de douceur et de pureté, en même temps qu'il puisera à son école un vif amour et un respect profond pour l'Hôte de nos tabernacles. Auprès de saint Jean-Joseph de la Croix, il se pénétrera d'un sincère amour de Dieu; et les leçons d'humilité et de piété de saint Didace seront pour lui un puissant stimulant à se maintenir dans la ferveur. Ces mêmes vertus, il les étudiera encore avec profit dans saint Bernardin de Sienne, saint Jean de Capistran, saint Jacques de la Marche, saint Léonard de Port Maurice, ces grands apôtres franciscains, dont l'ardente charité pour le prochain pourra lui servir de règle.

Et dans vos rangs, Frères tertiaires, ne comptez-vous pas des âmes d'élite que l'Eglise a placées sur ses autels? ne comptez-vous pas des saints qui sont encore plus particulièrement vôtres? Oui, votre phalange contient, elle aussi, des exemplaires de sainteté. C'est saint Louis de France, votre glorieux patron, portant jusque sur les degrés du trône le spectacle de vertus séraphiques; c'est saint Yves, dont la ferme devise « Je veux devenir un saint » souvent répétée à ses petits protégés et gravée dans leur mémoire, serait pour eux une exhortation incessante à la sainteté. Je vous mentionnerai seulement, pour n'être pas trop long, saint Ferdinand, saint Conrad et

saint Elzéar, illustrant votre genre de vie par de sublimes vertus.

Est-ce d'un nom féminin que vous avez besoin ? C'est alors surtout que l'imagination maternelle travaille pour trouver le plus harmonieux et le plus suave, et façonne de ces noms dont le sens est souvent difficile à préciser. Parcourez donc de nouveau le parterre séraphique ; vous y trouverez des plantes à la vertu précieuse, dont les noms satisferont en même temps et votre oreille et votre piété. Que si quelques-uns vous semblent un peu sévères, qui vous empêchent de leur laisser leur terminaison latine en *a*, et d'obtenir ainsi un prénom rivalisant avantageusement avec les noms fantaisistes à la mode : Clara, Catharina, Isabella... ?

Après l'Immaculée, pourquoi n'arrêterait-elle pas votre choix, l'illustre vierge Claire, ce « Vase de pureté » comme l'appelle la liturgie, reproduisant en elle les vertus gagnées au contact de saint François ? N'est-elle pas assez puissante, elle dont la protection s'étend sur une si vaste famille ? N'est-il pas suave le nom de la douce Agnès, s'arrachant à sa famille, pour marcher si jeune dans le sillon tracé par son admirable sœur ? N'est-ce pas une fleur agréable que cette sainte Véronique de Giuliani favorisée dès son enfance d'un commerce si intime avec Jésus et la Bienheureuse Vierge ? Continuez votre marche à travers ce sentier virginal. Voici sainte Colette, ce lis de pureté, embaumant du parfum de ses austères vertus les monastères de son siècle ; voici sainte Catherine de Bologne, cette humble fleur dont le discret parfum fit descendre vers elle le Fils de l'Eternel ; voici la bienheureuse Isabelle, dont le contact avec la cour ne ternit jamais la candeur.

Dans ce parterre odoriférant ne reconnaissez-vous pas quelques fleurs, qui semblent solliciter plus spécialement encore votre attention ? Oui, ce sont celles qui ont fleuri dans vos rangs. Elles sont nombreuses aussi, et belles surtout. C'est sainte Elisabeth, patronne des sœurs du Tiers-Ordre, se dérochant aux fêtes de la cour, pour visiter le divin Prisonnier, et heureuse, dans l'affliction, de partager sa couronne d'épines.



Admirez sainte Marguerite de Cortone, lis flétri, transplanté dans le jardin séraphique, et sous la bienfaisante rosée de la mortification, y retrouvant toute sa fraîcheur et recevant du céleste jardinier une vertu spéciale pour quiconque s'en approche. Fleurs étincelantes de beauté aussi que Rose de Viterbe, mortifiant sa chair innocente et appelée toute jeune encore à prendre part au chaste banquet des noces éternelles ; et Angèle de Mérici, « la Vierge de Jésus », fidèle imitatrice du Séraphin d'Assise.

Réunissons en gerbe quelques noms encore : Angela et Angelina, Antonia, Baptiste ou Battista, Delphine, Félicie, Hélène, Humiliane et Viridiane, Hyacinthe, et Jeanne si saintement porté, et Yolande si distingué, et Salomé si biblique. Et nous n'avons point cité les féminins de noms d'hommes, tels que Françoise ou Francisca, Paula et Philippa . . . qui ont été portés par des saintes ou bienheureuses franciscaines, et ceux que l'on pourrait former dans l'espoir que le calendrier séraphique s'en enrichit un jour : Fidelia, Julienne, Laurence . . .

Arrêtons-nous. Que de noms il nous faudrait citer encore pour être complet, puisque l'Ordre franciscain a donné à l'Eglise plus de deux cent cinquante saints ou bienheureux. Ces saints, vous les connaissez, et il ne me reste qu'à les signaler tous ensemble à votre confiance. Parents tertiaires, soyez persuadés qu'en eux vos enfants trouveront des protecteurs influents et des modèles de toutes les vertus, car tous ils ont marché sur les traces du Crucifié du Calvaire et du Stigmatisé de l'Alverne.

FR. R. M.





# FLEURS SERAPIQUES

## MÉMORABLE VISION DU FRÈRE ROGER

Un jour qu'il fut ravi en extase, frère Roger se vit dans un temple d'une beauté sans pareille que les assistants appelaient le temple de la Sainte Trinité. Un Ange d'un vol admirable, descendit du ciel. Comme il s'approchait de la terre, il regarda frère Roger avec bonté, puis se mit à voleter autour de lui. Une fumée sortait de sa bouche et elle remplit le temple de telle sorte qu'on ne voyait rien de l'ange si ce n'est l'extrémité de ses ailes. Toujours volant autour de frère Roger l'ange remonta au ciel et le frère se vit tout d'un coup entraîné au ciel ; il s'étonnait grandement qu'un corps pesant put se soutenir dans les airs sans aucun appui. Alors frère Roger vit la porte du ciel grande ouverte. A cette vue il fut comblé d'une joie nouvelle qui allait croissant au-delà de toute expression. Pendant qu'il regardait cette porte, il vit sur le seuil le bienheureux apôtre Pierre qui jetait les yeux de-ci de là : son visage exprimait l'autorité, et il parut au frère qu'il annonçait ainsi l'arrivée de quelque personnage afin que chacun pût se préparer à lui faire sa révérence. Puis il rentra. Vint alors saint Paul qui regarda avec la même expression et rentra aussi.

Frère Roger en conclut à l'arrivée de Notre-Seigneur Jésus Christ et tout tremblant il attendit. Quelques instants après les deux mêmes Apôtres apparurent de nouveau, conduisant avec beaucoup d'égards Notre-Seigneur Jésus-Christ ; l'un se tenait à sa droite et l'autre à sa gauche. Lorsqu'ils passèrent devant frère Roger, celui-ci se mit à crier de toutes ses forces : « Seigneur, qui êtes-vous ? » Et répétant toujours la même demande il les suivait. Bien qu'il fit tout son possible, il ne pouvait regarder le visage du Christ, retenu qu'il était par le respect et la crainte. Après quelques instants, Jésus se tourna tout d'un coup vers frère Roger qui le suivait en criant tou-

jours, et qui rempli d'étonnement se trouva à ses pieds, redisant sans cesse : « Seigneur, qui êtes-vous ? » Le Christ répondit : « *Ego sum qui sum* : Je suis celui qui suis. » Et bénissant frère Roger il lui dit : « Tu as bien fait de venir, mon fils. Tes péchés te sont remis. Persévère dans ma grâce et tu jouiras de ma présence dans toute l'éternité. »

Alors frère Roger reprit courage, et se faisant violence, il leva les yeux et regarda le Christ en face ; il le considéra à peine un instant, mais depuis lors l'image divine resta si bien imprimée en son âme, qu'il la voyait comme s'il eût toujours été en sa présence.

### De sa bienheureuse mort

#### et de diverses circonstances qui s'y rapportent

L'ANNÉE même de sa mort, le jour de l'Épiphanie, après une longue oraison, le serviteur de Dieu se reposait, quand frère Bertrand lui apparut. Ce frère avait été lecteur à Montpellier ; c'était un homme remarquable par sa sainteté, qui était mort depuis déjà trois ou quatre ans revêtu de l'habit des Frères Mineurs. En le voyant frère Roger qui désirait mourir, se mit à crier aussi fort qu'il put, en disant : « Frère Bertrand, quand quitterai-je cette vie ? » il lui fit plusieurs fois de suite la même question. Frère Bertrand lui répondit : « Cette année, avant la fête de saint Sylvestre ! — Oh ! dis-moi, si Dieu a décidé que je serai sauvé ? — Oui, sache-le, comme nous le savons au ciel : Tu viendras me rejoindre au milieu des élus ! » Alors frère Bertrand disparut laissant l'âme de frère Roger inondée de joie.

Pendant la Semaine Sainte, la véhémence des désirs qui le portaient à désirer le ciel ne lui permit pas d'assister aux exercices de communauté ; mais il se promenait à grands pas dans le jardin, les yeux au ciel, le visage enflammé ; et il appelait le Seigneur par des gémissements et des soupirs, disant : « Je ne puis plus souffrir l'incendie qui me brûle : Seigneur, exaucez-moi et laissez-moi mourir. » Il passa dans cette torture les trois jours d'avant Pâques.

Souvent il redisait ces paroles de David, en se frappant la poitrine : « *Tota salus mea Dominus et universa voluntas ; nec est quidquam ex ea qui non germinet.* Le Seigneur est tout mon salut et toute ma

volonté, et toutes les espérances qu'il a déposées en moi s'épanouiront. » Quelquefois à demi-voix en se parlant à lui-même, il disait : « *Convertere, anima mea, in requiem tuam, quia Dominus benefecit tibi.* Mon âme entre dans ton repos, parce que le Seigneur t'a comblée de biens. »

Le jour de Pâques était arrivé, (il était alors au couvent d'Uzès) frère Bertrand lui apparut de nouveau ; avec lui était un autre Saint dans la splendeur de l'éternité. Frère Roger brûlant du désir de la gloire, en le voyant s'écria : « Frère Bertrand, mon père, est-ce vrai ce que vous m'avez promis ? » Et celui-ci de répondre : « Il en sera comme je te l'ai dit. » Or frère Roger lui demanda ce qu'il en était de tel et tel frère morts depuis peu : il lui fut répondu : « Pourquoi t'inquiéter ainsi des autres ? Tous ceux qui meurent dans l'Ordre de Saint François et l'observance de la Règle obtiennent la gloire éternelle. » Après ces mots, il disparut.

Sur la prière instante de son confesseur l'homme de Dieu lui fit part de cette vision et il ajouta : « Je vous ai rapporté ces choses, afin que vous vous teniez pour certain, que je dois mourir cette année. »

Le 15 septembre en effet au moment où l'ombre du crépuscule commençait à envelopper la terre, frère Roger quitta l'exil pour la Patrie.

Or il advint, qu'à la même heure, trois hommes d'Uzès qui faisaient leur promenade hors de la ville, virent un immense globe de feu s'élever du couvent des Frères vers le ciel. Etonnés, ils coururent de ce côté, et frappant à la porte du couvent, ils demandèrent s'il n'était rien survenu de nouveau ; on leur dit que frère Roger venait de mourir. Il n'y eut pour eux aucun doute, que l'âme de frère Roger ne fût montée au ciel sous l'apparence qu'ils avaient vue.

Peu de temps après sa mort, un jour de fête de la Sainte Vierge, il apparut à une pieuse femme qui lui avait été fort dévouée ; il la communia de sa main et la guérit d'une grande faiblesse dont elle souffrait. Et tant qu'elle vécut, ce même jour, elle allait visiter le tombeau du Bienheureux Frère.

Ici finit la vie du Frère Roger, d'Uzès en Provence.





## LE TIERS-ORDRE A MONTREAL

**L**es regards des tertiaires franciscains de Montréal ont été récemment attirés vers l'origine de leurs Fraternités par deux faits bien disparates ; l'un est la douloureuse perte qu'a subie la Fraternité de Saint François d'Assise en la personne de M. Larue, son ministre depuis 1899 ; l'autre, est la publication du nouveau catalogue des Frères, faite par M. H. Kieffer, le zélé secrétaire de la même Fraternité. Nous publierons pour l'instruction et l'édification de tous la courte notice que le R. P. Odoric-Marie, O. F. M. a écrite comme préface à ce catalogue ; cette publication sera en même temps un hommage à la mémoire de M. Larue.

\* \* \*

**L**e troisième Ordre de Saint-François d'Assise a été régulièrement établi à Montréal vers la fin du dix-septième siècle par les Religieux du premier Ordre connus sous le nom de Récollets ; leur église fut le lieu de réunion des Tertiaires. Après la cession du Canada aux Anglais en 1760, le nouveau gouvernement interdit aux Récollets de se recruter ; aussi disparurent-ils les uns après les autres, et le Tiers-Ordre à Montréal semble avoir eu le même sort.

Sa restauration dans la cité de Maisonneuve a été l'œuvre de Mgr Bourget, puissamment secondé par les Messieurs de Saint-Sulpice. Le premier d'entre eux qui ait travaillé à faire connaître le Tiers-Ordre franciscain à Montréal paraît bien avoir été M. G. E. Gilbert, prêtre très zélé et tertiaire lui-même. C'est lui qui donna l'habit du Tiers-Ordre à la première sœur tertiaire, Mlle Claire Giroux.

Le premier Frère Tertiaire ne fut pourtant pas admis par lui

mais bien par M. le chanoine J. O. Paré, le 4 octobre 1861. Le novice qui prit le nom de Frère Jean-Joseph de la Croix, était un jeune homme de 21 ans, et s'appelait Paul Papin.

L'année suivante, un prêtre de Saint Sulpice, M. Antoine Giband, clôturant dans l'église des Récollets une neuvaine préparatoire à la fête de Saint François, fit un discours sur les trois Ordres du Séraphique Patriarche. Il s'attacha particulièrement à faire connaître le Tiers-Ordre et apprécier ses avantages. Un de ses auditeurs, touché et éclairé, alla lui demander d'être reçu dans cet Ordre. M. Giband le fit attendre six mois, puis lui donna le saint habit le 16 avril 1863 ; ce novice, Frère François d'Assise était M. François-Xavier Lanthier.

Le 8 décembre précédent, Mgr Bourget avait donné une forte impulsion à la diffusion du Tiers-Ordre en parlant dans un mandement de la canonisation des 26 martyrs du Japon dont 17 étaient tertiaires de Saint-François. Le 5 février 1863, le saint évêque établit le Tiers-Ordre dans l'église des Récollets et le 6 mai suivant il y érigea la première Fraternité de sœurs sous la direction d'un Sulpicien. Mgr Bourget avait à cœur la diffusion du Tiers-Ordre ; aussi dans sa circulaire du 8 décembre 1863, parlant du 5 février, jour fixé par l'Eglise pour la fête des martyrs du Japon, Sa Grandeur disait : « On pourrait profiter de ce jour pour répandre la dévotion à ces saints martyrs et pour établir le Tiers-Ordre de Saint-François. » Dans ce but il communiqua ses pouvoirs à tous les curés pour leurs paroissiens, aux supérieurs et directeurs des Séminaire, Collèges et Communautés et aux Chapelains pour leurs sujets respectifs ; les chanoines avaient le même pouvoir dans tout le diocèse pourvu qu'ils fussent eux mêmes tertiaires.

M. Lanthier, entrant, de fait, dans les vues de son évêque, travailla à faire des prosélytes. Le premier fut M. Jean-Baptiste Larue qui prit l'habit, le 13 septembre 1863, sous le nom de Frère Jean-Baptiste. Sur ces entrefaites, M. Lanthier apprit que M. Paul Papin était lui aussi tertiaire ; il l'invita, ainsi qu'une autre recrue, M. Marin Hurtubise à se joindre à eux. M. Papin, novice depuis 1861, fit profession le 4 octobre 1863 ; M. Hurtubise prit l'habit le même jour, avec le nom de Frère Michel des Saints. L'année suivante, furent admis, le 13 juin, M. Arsène Bertrand, Frère Antoine de Padoue ; le 29 juin, MM. Joseph Amable Manseau, Frère François de Sales, Joseph Lanthier, Frère Joseph des Stigmates, Théophile Plante, Frère

Alphonse de Liguori, Louis Thibault, Frère Louis ; (1) le 29 novembre, MM. Pierre L'Espérance, Frère Pierre de Sienna et James Nery, Frère Antony. Enfin, le 25 mai et le 15 juin 1865, MM. Jean-Louis Caron et François Lanthier prirent aussi l'habit du Tiers-Ordre sous les noms de Frère Jean François et Frère Fidèle François. Tels sont les quatorze Tertiaires qui furent les fondateurs de la Fraternité des Frères.

Sur leur demande, Mgr Bourget les érigea en Fraternité le 13 juin 1866 et les confia à la direction de M. L. W. Leclair, prêtre de Saint-Sulpice. Les réunions plénières des Frères et des Sœurs et tous les offices publics auraient lieu dans l'église des Récollets, mais l'assemblée mensuelle des Frères, fixée au dernier vendredi du mois, se tiendrait dans la Banque Jacques-Cartier. M. Lanthier y était employé et y avait son logement.

C'est là que dès le début, n'étant encore que quatre, les premiers tertiaires avaient pris l'habitude de se réunir, le soir, tous les vendredis. Sérieuses et très édifiantes étaient ces réunions. Devant un crucifix et un reliquaire placé entre deux chandeliers sur le comptoir, ils récitaient d'abord le petit office de la sainte Vierge ; puis le président ou un des Tertiaires adressait quelques paroles d'encouragement et d'édification ; on lisait un chapitre de la règle du Tiers-Ordre ; on s'exerçait à quelques pratiques de mortification, enfin chacun s'accusait devant les autres de ses manquements à la Règle.

Après l'érection de la Fraternité, ces réunions de surrogation eurent encore lieu. Fait qui vaut la peine d'être cité pour l'édification de tous, chaque Tertiaire se faisait un devoir d'y assister, et dans le cas d'impossibilité, il prenait la peine de faire connaître le motif toujours sérieux de son absence, laquelle était pour lui une vraie mortification. Ah ! c'est qu'ils aimaient leur Ordre, ces Tertiaires, et qu'ils voulaient le faire aimer ; c'est qu'ils voulaient aussi s'édifier mutuellement ; demeurer très unis et travailler plus efficacement à l'édification des autres.

\* \* \*

**M**AIS toute œuvre qui participe à celle de la Rédemption doit être marquée de son signe, la Croix. Dieu ménagera à ses fidèles

(1) C'est lui qui fut envoyé par Mgr Bourget à Reims (1875) pour amener en Canada les fondatrices du Carmel de Montréal.



les serviteurs des épreuves très pénibles, qui ébranlèrent un moment la petite société. Plusieurs firent naufrage dans cette tempête, mais le plus grand nombre en sortit et plus fort et plus aguerris. Mgr. Bourget prit le Tiers-Ordre sous sa protection et en donna la direction, en 1874, à M. le chanoine P. C. Dufresne, qui le dirigea jusqu'à sa mort arrivée en 1881. Alors le successeur de Mgr Bourget, Mgr Fabre confia le Tiers-Ordre aux RR. PP. Jésuites. La famille franciscaine augmentait en nombre tout en conservant sa ferveur. Aussi l'évêque de Montréal fit-il l'éloge des Tertiaires dans sa circulaire du 3 septembre 1882, adressée aux prêtres et aux fidèles de son diocèse : « Nous avons au milieu de nous, écrit Mgr Fabre, des Tertiaires de Saint-François qui sont connus de vous tous par l'éducation qu'ils répandent autour d'eux et par la bonne odeur de toutes les vertus qu'ils pratiquent au milieu du monde. »

Les RR. PP. Jésuites Martineau, Cazeau, Lory, Turgeon et Raynel dirigèrent avec succès le Tiers-Ordre jusqu'en 1888. A cette date la Fraternité revint aux Messieurs de Saint-Sulpice jusqu'à l'arrivée, en 1890, des Pères Franciscains, directeurs naturels du Tiers Ordre. Quatre ans plus tard, sur la demande de Mgr Fabre, la Fraternité des Frères comme celle des Sœurs fut divisée en deux. Les deux nouvelles Fraternités eurent pour lieu de réunion la chapelle de N.-D. des Anges, sous la direction de M. Luche, de Saint-Sulpice, tandis que les deux premières restèrent attachées à l'église des Pères Franciscains. Avant cette division, la Fraternité des Frères comptait, en février 1894, 520 membres tant profès que novices et postulants.

Actuellement Montréal a 5 Fraternités d'hommes : celle de Saint-François d'Assise, établie dans l'église des Pères, avec 623 membres profès ; celle de Saint-Joseph, dans la chapelle de N.-D. des Anges, avec 226 membres ; celle de Saint-Louis Roi, avec 235 membres, érigée dans la chapelle Saint-Antoine ; celle de Saint-Patrick pour les Frères de langue anglaise, avec 151 membres, établie dans l'église des Pères en 1906 ; enfin, celle de la paroisse du Saint-Enfant Jésus, Ville Saint-Louis, établie en 1903 et dirigée par M. le chanoine LePailleur, curé, avec 48 membres. Les quatre premières Fraternités sont dirigées par les Pères Franciscains.

FR. ODORIC-MARIE,

O. F. M.

Montréal, novembre 1908.



## Questions et réponses

1<sup>o</sup> QUESTION : *Quand il y a deux indulgences plénières marquées dans le calendrier et, en plus, quelques indulgences partielles, par exemple, de 263 ans et 50 quarantaines, combien me faut-il faire de visites à l'église pour gagner toutes ces indulgences ?* — Une tertiaire isolée.

RÉPONSE : Voyez chaque mois, au calendrier qui se trouve à la fin de la *Revue*, les conditions spéciales exigées pour le gain des indulgences *fixes* du mois, et faites autant de visites à l'église indiquée que vous y verrez marquées d'indulgences plénières exigeant cette visite. Une seule et même visite ne suffirait pas pour gagner plusieurs indulgences plénières exigeant chacune une visite distincte ; nécessairement il vous faut faire une visite spéciale pour chacune de ces indulgences.

Pour cela d'ailleurs, il vous suffit de sortir de l'église et d'y rentrer presque aussitôt, comme le jour de la Portioncule ; c'est ce que nous avons répondu aux mois de juin et de juillet derniers (1). Nous avons fait remarquer en même temps que le fait d'aller communier à l'église désignée au calendrier peut compter pour une des visites exigées, pourvu qu'on y fasse en même temps les prières voulues aux intentions du Souverain Pontife quand ces prières doivent accompagner la visite.

Cette réponse s'applique également aux indulgences partielles qui exigent la visite d'une église.

Un exemple fera peut-être mieux saisir ce que nous disons. Prenons ce mois-ci le jour de l'Ascension (20 mai) ; il y a de marquées, dans le calendrier des tertiaires, quatre indulgences plénières et deux indulgences partielles : 1<sup>o</sup> une indulgence plénière accordée aux tertiaires à cause de la fête de l'Ascension et exigeant d'eux la visite

---

(1) Voir notre *Revue*, 1908, pp. 267, 2<sup>o</sup> et 319, 4<sup>o</sup>.

de l'église ou de la chapelle publique de leur Fraternité (1) ; 2° une indulgence plénière des Stations de Rome, exigeant la visite de la même église ; 3° une indulgence plénière accordée aux mêmes tertiaires à la même condition, en raison de la fête de saint Bernardin de Sienne, bien que l'office de ce saint (mais non pas les indulgences) se trouve renvoyé au lendemain, 21 mai ; 4° une indulgence plénière accordée à tous les fidèles à cause de la même fête à condition de visiter une église franciscaine ; 5° une indulgence partielle de 112 ans et 102 quarantaines, à cause de l'Ascension, exigeant la visite d'une église franciscaine ; 6° une autre indulgence partielle de 263 ans et 50 quarantaines exigeant la visite de la même église ; les tertiaires peuvent gagner les trois dernières indulgences en visitant leur église paroissiale quand il n'y a pas d'église franciscaine dans la localité (2).

Donc, le jour de l'Ascension, si vous voulez gagner toutes les indulgences marquées au calendrier, il vous faudra faire six visites distinctes dont trois à l'église de votre Fraternité, et trois à une église franciscaine.

2° QUESTION : *Mais si, comme le jour de la Pentecôte, je puis recevoir, en outre, l'absolution générale, suis-je obligée d'ajouter une autre visite ?*

RÉPONSE : Nullement, car l'absolution générale demande bien la confession, la communion et une prière aux intentions du Souverain Pontife, mais point la visite d'une église ; donc, vous n'en avez pas à faire. Si vous vous rendez à l'église pour recevoir l'absolution générale, cette visite peut, les autres conditions remplies, compter pour quelque autre indulgence exigeant une visite.

D'ailleurs, l'absolution générale ou bénédiction avec indulgence plénière peut être reçue par les tertiaires même en dehors du siège de leur Fraternité, dans n'importe quel lieu de réunion choisi à cet effet par eux, même avec les membres et du directeur d'une Frater-

(1) Bien que, à la rigueur, on puisse peut-être traduire le terme de la concession des indulgences du Tiers-Ordre, d'une façon indéterminée : d'une Fraternité, notre traduction est la plus commune, la plus conforme à l'esprit de Rome S. C. I., 13 sept. 1905, *Acta O. M.*, févr. 1906, p. 37. IV-V), et, en pratique, la plus sûre, mais pas toujours la plus commode.

(2) Cfr le P. Pierre Moccheg., *Coll. Indulg.*, n. 1625, 2°.

nité et d'une obéissance différentes de la leur (1). C'est la S. Congrégation des Indulgences qui l'a déclaré le 30 janvier 1896.

3° QUESTION : *Quand il n'y a de marquée dans le calendrier qu'une indulgence partielle, me faut-il, outre la visite de l'église, faire la sainte communion ?*

RÉPONSE : Il vous suffit, dans ce cas, de visiter l'église désignée avec regret de vos péchés et d'y dire une prière aux intentions du Souverain Pontife (2).

4° QUESTION : *Quelle est l'église que les tertiaires isolés doivent visiter, puisqu'ils n'appartiennent à aucune Fraternité ?*

RÉPONSE : Les tertiaires isolés peuvent gagner, dans leur église paroissiale, les indulgences qui sont directement concédées au Tiers-Ordre, et qui exigent des autres tertiaires la visite de l'église de leur Fraternité.

Quant aux indulgences accordées aux églises franciscaines et communiquées aux tertiaires, les tertiaires isolés doivent visiter l'église franciscaine, s'il en existe quelqu'une dans la localité où ils sont de résidence ou de passage ; dans le cas contraire, ils n'ont qu'à visiter leur église paroissiale.

Nous pouvons ajouter que, par rapport à ces visites, les tertiaires qui appartiennent à une Fraternité, mais qui se trouvent de résidence ou de passage dans une localité autre que celle de leur Fraternité, rentrent, à ce point de vue, dans la catégorie des tertiaires isolés, c'est-à-dire qu'ils peuvent faire les visites prescrites dans l'église franciscaine ou dans celle de la paroisse où ils se trouvent actuellement selon les différents cas (3).

5° QUESTION : *L'indulgence de la Portioncule à laquelle donne droit la récitation des Pater est-elle bien la célèbre indulgence de la Portioncule, ou ne serait-elle pas plutôt l'indulgence quotidienne de la Basilique de la Portioncule ?*

RÉPONSE : Plusieurs pensent que, le 2 août du moins, l'indulgence attachée à la récitation de la Station du T. S. Sacrement est réellement l'indulgence *toties quoties* de la Portioncule ; nous-même nous

(1) Cfr le P. Pierre Moccheg., *Coll. Indulg.*, n. 1587.

(2) Cfr *id.*, *ibid.* n. 1628.

(3) Cfr *Acta O. M.*, févr. 1906, p. 38, V<sup>o</sup>, et le P. P. Moccheg., *l. c.*

nous étions rangé à cet avis dans une de nos réponses (1).

Mais après avoir mieux considéré la question, il nous semble que les termes des différentes concessions des indulgences de la Station (2) et surtout les remarques faites à ce sujet par notre T. R. P. Procureur Général dans la récente controverse sur la médaille jubilaire de saint Benoît pour laquelle on revendiquait également le privilège de l'indulgence *toties quoties* de la Portioncule (3), font pencher la balance pour la *négative*. De fait, et c'est peut être la raison principale mise en avant par le T. R. P., pour qu'une indulgence *très spéciale* (*specialissima*) comme celle du 2 août, soit comprise dans une communication d'indulgences, il ne suffit pas d'une concession en termes *généraux*, il faut qu'une mention *spéciale* soit faite de cette indulgence. Et tant que cette mention n'a pas été faite expressément et authentiquement, *de soi* la concession générale ne communique que les indulgences communes ou quotidiennes, et non pas l'indulgence très spéciale.

Par la récitation des six *Pater*, on ne gagne donc que l'indulgence *quotidienne* de la Basilique de la Portioncule, dans la mesure où la gagnent ceux qui visitent personnellement cette Basilique (4).

FR. MARIE-ANSELME,  
O. F. M.

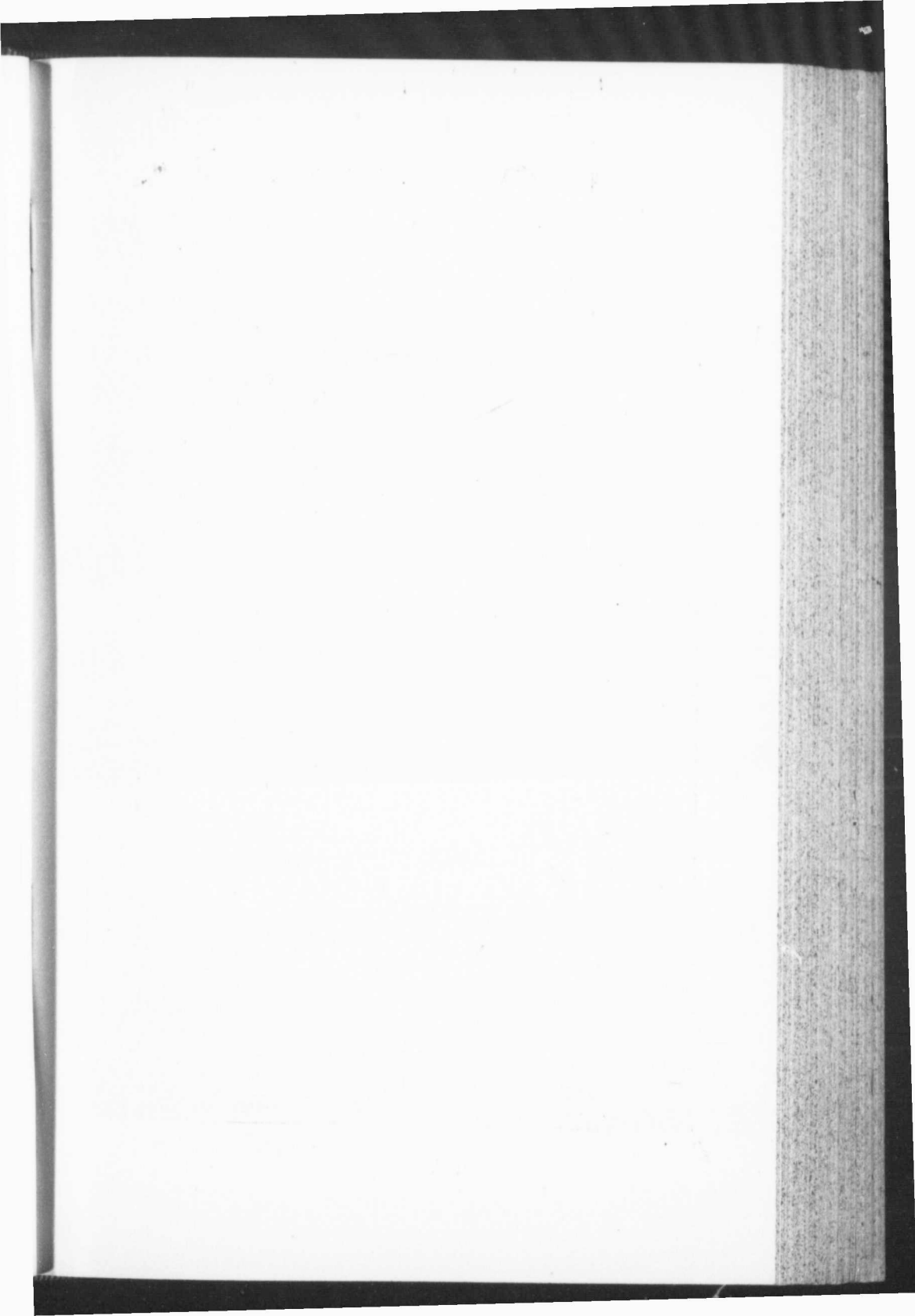
(1) Voir notre *Revue*, juillet 1903, p. 266, 6°

(2) Cfr le P. Moccheg., *Coll. Ind.*, *ibid.* et nn. 990-991.

(3) Cfr *Acta O. M.*, oct. 1906, p. 334.

(4) Cfr *ibid.*, janv. 1906, p. 16.







LA MADONE

LE CORRÈGE





## ABANDON



Vierge très-douce, ô Souveraine  
Et de la chaste crainte et du candide espoir,  
Je reviens, comme chaque soir,  
Devant votre bonté sereine,  
Humblement confronter ma vie à mon devoir.



J'apporte avec mes défaillances,  
Avec le douloureux décompte de mes torts,  
Avec mes hontes, mes remords,  
— Mais sans injustes défiances —  
Mes succès incertains et mes douteux efforts.



Et je sais bien que tout de même  
Que s'il vous revenait des combats triomphant,  
Vous accueillerez votre enfant ;  
Depuis longtemps votre cœur m'aime,  
Et contre tout chagrin cet amour me défend.



Car j'ai compris que la détresse  
De l'homme qu'en Adam le péché s'asservit  
Cache un trésor qui vous ravit ;  
Je mérite votre tendresse :  
Par sa grâce en mon sein votre Jésus revit.

H. M.-L.





## NOUVELLES DE ROME

**G**ouchante audience. — Le Souverain Pontife a reçu en audience privée l'Archevêque de Messine : il l'a, en pleurant, pris entre ses bras et embrassé, puis il lui a promis de continuer à l'aider dans les circonstances douloureuses où se trouve son diocèse. L'Archevêque, dans le désastre du 29 décembre, resta enseveli sous les ruines de sa chapelle domestique, et il n'en fut tiré, par miracle, qu'après avoir passé plusieurs jours dans cette horrible situation. Il entretint pendant quelques temps le Saint Père des ravages causés par le tremblement de terre.

**Les offrandes pour la Sicile.** — Au commencement du mois de mars, Sa Sainteté Pie X avait reçu de tous les pays du monde une somme de cinq millions de lire, soit un million de dollars environ. Elle a hautement remercié tous les fidèles de la générosité avec laquelle ils ont répondu à son appel. Les Etats-Unis se sont particulièrement distingués dans cette occasion. Mgr Diomède Falconio, O. F. M., Délégué apostolique à Washington, avait transmis à Rome, au 15 mars, la somme de \$ 168,006,08, où n'étaient pas compris les envois directs des archevêques et évêques.

**Les Cardinaux.** — C'est Son Eminence le Cardinal Martinelli qui succède au défunt Cardinal Cretoni comme préfet de la Congrégation des Rites. Le décret qui le nomme est du 14 février 1909.

**Mort de l'Ancien Ministre Général des Capucins.** — Le 11 mars s'est éteint, dans sa 72<sup>e</sup> année, à Ingenbolh (Suisse), Mgr Bernard Christen, Archevêque titulaire de Stauropolis. Le R<sup>me</sup> Père Bernard d'Andermatt avait gouverné l'Ordre des Frères Mineurs Capucins, en qualité de Ministre Général pendant 24 ans, de 1884 à 1908. Il avait aussi écrit une estimable Vie de Saint

François. Nous recommandons son âme aux prières des Tertiaires et des lecteurs de la Revue.

**Mort d'un évêque franciscain.** — Monseigneur Gabriel Neviani, O. F. M. évêque de Sappa en Albanie, est mort à Modène (Italie) dans les premiers jours de mars.

**Le Concile de Trente.** — Les archives de l'Etat autrichien, à Innsbrück contenaient d'importants documents concernant le Concile de Trente. Ces documents viennent d'être mis au jour et ils seront probablement très utiles pour fixer quelques points d'histoire ecclésiastique.

**Nouveau Définitiveur Général.** — Le T. R. P. Séraphin Cimino, O. F. M., lecteur d'Écriture Sainte au Collège Saint-Antoine, dont nous avons annoncé la nomination comme consultant de la S. C. de l'Index, a été élu Définitiveur Général de l'Ordre en remplacement du T. R. P. Ludovic Buongiorno, décédé. Il représente les provinces de l'Italie du sud, de la Sicile et la Custodie de Malte.

**Le Prédicateur du Carême au Vatican.** — Le Prédicateur apostolique choisi pour 1909 était le R<sup>m</sup>e P. Pacifique de Seggiano, des Frères Mineurs Capucins ; mais ayant été nommé Ministre Général de son Ordre au mois de mai dernier, il a dû — à raison de ses nombreuses occupations — se faire remplacer. Le suppléant choisi a été, pour le carême de 1909, le R<sup>m</sup>e P. Luc de Padoue — prédicateur de renom — très connu de Pie X, qui lui a même conféré le sacerdoce au temps où il était Patriarche de Venise. C'est en 1743 que par sa Bulle *Inclytum* le Pape Benoît XIV réserva à l'Ordre des Frères Mineurs Capucins l'honneur de fournir à la Cour pontificale le prédicateur du carême ; jusque là il avait été choisi indifféremment parmi les membres du clergé régulier.

**Le Pape et la science.** — Le 7 février Sa Sainteté a reçu en audience privée le personnel de l'Observatoire du Vatican, dont les membres sont le Cardinal Maffi, archevêque de Pise, le père Hagan, S. J., le père Lais, oratorien, le père Stein et le Commandeur Manucci. Le Saint Père a écouté avec beaucoup d'intérêt le rapport que lui firent ces savants sur les travaux de l'Observatoire.

**Un volcan en Italie.** — Le volcan qui est dans le voisinage de San Casciano, en Toscane, et qui paraissait éteint depuis 1661, alors que la ville fut détruite par un tremblement de terre, redevient actif. De légères secousses ont été senties à San Casciano depuis le 13 janvier.



# LES ANCIENS RECOLLETS

UNE PÉNITENTE DU PÈRE JEAN D'OLBEAU

ANNE DE PICHERY (*suite*)



N rapportant comment Anne de Pichery fut amenée à prendre le Père D'Olbeau comme Directeur de conscience, l'auteur de la vie manuscrite de cette pieuse servante de Dieu, amenait la réflexion suivante : « Je ne crains point de dire ici que ce fut un coup de la Providence et que le Père D'Olbeau fut choisi de Dieu comme la colonne de feu qui devait conduire et éclairer Anne de Pichery parmi les ténèbres et les obscurités d'une vie toute pleine d'abandonnements, de sécheresses et d'autres peines intérieures... Je dirai que ce sage Directeur a confessé que Dieu lui donnait des lumières conformément aux choses qui se passaient en elle... »

Le Père D'Olbeau a écrit dans ses mémoires : « Aux occasions et en son besoin, Notre Seigneur m'a donné des lumières ou a fait que j'ai trouvé dans les livres ce qui lui était de besoin, d'où l'on peut colliger le soin que Dieu prenait de cette âme... »

Le Père D'Olbeau conduisit sa pénitente par des voies tout opposées à celles qu'elle avait coutume de tenir. Anne de Pichery étant extrêmement faible de santé et fort sujette aux maladies, on ne lui avait pas, jusque là, reconnu un esprit assez vigoureux pour s'appliquer à l'oraison mentale ; pour cette raison peu solide, on ne lui avait pas encore laissé faire cet exercice. Le Père D'Olbeau fut

d'un sentiment contraire. Il crut que non seulement elle était capable d'oraison, mais avait des dispositions pour une oraison éminente. L'évènement fit bientôt connaître qu'il ne s'était pas trompé.

Les sentiments d'Anne de Pichery à l'égard de son Directeur furent toujours ce qu'ils devaient être, pleins de respect, de soumission et de reconnaissance. Elle regardait l'avantage d'être sous sa direction comme une des plus grandes grâces que Dieu lui eût faites. Son appréhension de n'être pas assez respectueuse la portait à s'accuser de manquer à ce devoir, quoiqu'elle s'en acquittât fort soigneusement.

Elle avait pour le guide de son âme une affection profonde mais toute surnaturelle, c'était Dieu qu'elle vénérât dans son représentant ; aussi elle se comportait envers lui comme envers Dieu même. « Je veux traiter avec vous, ainsi que je traiterais avec Notre-Seigneur », lui disait-elle souvent. Mais l'attachement à son Directeur se subordonnait admirablement en elle à sa soumission à la volonté de Dieu ; elle aurait accepté volontiers pour la gloire du divin Maître d'être privée de la présence et des conseils de celui qu'Il avait mis auprès d'elle. La suite prouva la sincérité de ces dispositions. L'obéissance éloigna d'Orléans le Père D'Olbeau, et l'envoya pour un certain temps à Châteaudun. Ce fut pour la servante de Dieu une source de peines intérieures, car malgré sa bonne volonté elle ne put parvenir à se plier à une autre direction. Cependant, « non seulement elle eût été contente d'être séparée du Père D'Olbeau toute sa vie, mais elle demandait dans ses prières que, sans avoir égard à ses propres nécessités, Dieu plaçât son Directeur là où il pourrait davantage procurer la gloire divine. Lorsqu'il fut malade à l'extrémité, la pieuse veuve, malgré son vif désir de le voir vivre, offrit son confesseur à Dieu pour en disposer selon son bon plaisir. »

Le Père D'Olbeau n'était pas étranger à ces dispositions d'esprit et de cœur en sa pénitente. Il ne cessait en effet de l'exhorter à ne s'adresser à lui qu'avec l'esprit de foi requis en telles circonstances. Il lui écrivit un jour : « Accoutumez-vous peu à peu à vous passer de moi et de toutes les créatures ; je vous ai déjà fait remarquer le profit que vous tirerez de cette privation... »

« Je vous loue de ce que vous supportez mon absence avec résignation. J'ai toujours espéré et attendu cela de vous... vous vous êtes bien passé de moi autrefois, vous le pouvez encore maintenant et

vous le pourrez à l'avenir. L'habitude que vous avez contractée de parler et de traiter avec moi, vous rendait cela aisé ; quand il plaira à Dieu, il vous en suscitera d'autres qui vous assisteront mieux que je ne l'ai fait. Vous savez bien que non-seulement je n'appréhende pas cela, mais encore je le désire et le demande pour vous à Dieu. Si vous ne possédez pas si tôt ce bonheur, ayez patience et attendez de Dieu toutes les choses dont vous avez besoin pour votre avancement. Je vous ai souvent entretenu de cela, vous pouvez bien vous en souvenir... De savoir si nous nous reverrons jamais, il faut laisser ordonner à notre Bon Dieu comme il lui plaira... »

La reconnaissance d'Anne de Pichery pour son Directeur la portait à souhaiter pour lui « toutes les vertus et grâces du ciel ; elle pria Dieu incessamment d'ôter au Père D'Olbeau tout ce qui pourrait être un obstacle au perfectionnement de sa sainteté, d'augmenter en lui les lumières divines et de le faire arriver au plus haut degré de la perfection. »

Il nous reste à dire comment Anne de Pichery profita de la sage et prudente direction du Père D'Olbeau. Aucune direction ne peut porter des fruits de sanctification et de salut si elle ne rencontre dans l'âme qui la reçoit la confiance, l'ouverture de cœur, et la soumission. Anne de Pichery eut toutes ces dispositions et à un degré éminent.

Sa confiance au Père D'Olbeau était telle, qu'elle « lui faisait espérer, après Dieu, tout de son vénéré Directeur. De lui elle attendait la consolation et les secours dont elle avait besoin. Elle s'abandonnait entièrement entre ses mains, lui donnant toute liberté de l'instruire et de la reprendre. Quand il le faisait, loin de s'en offenser, elle sentait croître son affection pour lui. — Reprenez-moi, disait-elle, de la moindre imperfection que vous me verrez commettre ; n'ayez point d'égard à mes peines ; cela ne diminuera pas mon affection, au contraire, je vous en porterai davantage. »

« Elle appréhendait qu'il y eût quelque chose dans son cœur qui fût caché à son Directeur, de crainte qu'il ne lui donnât des avis peu conformes à ses nécessités. Elle lui découvrait les choses de son âme avec une telle fidélité et sincérité, ses mauvaises inclinations et ses fautes, sans diminution ni déguisement, qu'elle ne lui cachait même pas ce qui était contre lui. Un jour, elle se trouva dans un tel dégoût de son Directeur qu'elle eût souhaité ne plus le

revoir ; cette disposition n'était pourtant que dans le sentiment, sans que la volonté y eût la moindre part. Elle ne manqua pas d'aller trouver son Directeur et de lui dire ingénument ce qui se passait en elle, lui en exprimant son déplaisir. Mais aussitôt dites, ces pensées importunes se dissipèrent comme une vapeur. »

Telle était l'ouverture de cœur d'Anne de Pichery dans ses rapports avec son Directeur ; telles étaient sa simplicité et sa franchise. Sa soumission n'était pas moins parfaite.

« On eût pensé qu'elle n'avait plus de volonté ni d'entendement que pour les captiver sous les lumières et désirs du Père D'Olbeau. Tous les mouvements de son âme, ses désirs dans la pratique de la vertu et de la dévotion étaient minutieusement et longuement étudiés par son confesseur : celui-ci ne les approuvait qu'après avoir reconnu que la nature n'avait aucune part dans ces choses... Elle ne raisonnait jamais sur les lumières de son Directeur, ni sur les voies où il la conduisait ; quelque opposées qu'elles fussent à son propre sentiment, elle les suivait néanmoins ; elle ne voulait point en connaître les motifs : « C'est assez, disait-elle, que je sache que je pratique l'obéissance en faisant ce qui m'est ordonné. »

Nous ne pouvons nous étendre davantage sur la vie d'Anne de Pichery ; nous avons voulu signaler les rapports qui existèrent entre l'âme du Directeur et l'âme dirigée. Sans doute, ce ne fut pas dès le premier jour que la servante de Dieu pratiqua à un degré si élevé la perfection chrétienne ; si elle parvint très haut, ce fut conduite et soutenue par la main habile et exercée du Père D'Olbeau. Sous la direction d'un tel maître, l'existence d'Anne de Pichery devint une vie extraordinaire, ses vertus s'élevèrent à un degré étonnant, ses mortifications furent extrêmes ; elle fut même favorisée de ravissements et d'extases.

« La sainte pénitente du Père D'Olbeau mourut à Orléans, à l'âge de 68 ans, le 31 août 1653, vers les dix heures du soir, un an après son Directeur. »

Revenons maintenant à notre héros. Nous ne l'avons quitté un instant que pour faire mieux apprécier en lui le prêtre et le directeur d'âmes.

*(A suivre.)*

FR. ODORIC-MARIE  
O. F. M.





## Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

### Un Chapitre Général du Tiers-Ordre en 1289

**Q**UI supposerait qu'un congrès national et international — invention si moderne — ait pu avoir lieu au XIII<sup>e</sup> siècle : Le fait est cependant indubitable. Il s'est tenu un Congrès du Tiers-Ordre à Bologne le 14 novembre 1289. Le R. P. Jérôme Golubovich, franciscain, en a découvert la preuve dans la Bibliothèque Paravia, à Zara, en Dalmatie, le vingt deux août 1908. C'est un manuscrit écrit pour la plus grande partie en 1477 et intitulé par ces mots : *Incipiunt constitutiones seu ordinationes fratrum de penitentia tertii ordinis sci Francisci*, c'est-à-dire : Commencent les constitutions ou ordonnances des frères de la pénitence du Tiers-Ordre de saint François.

Ce document a été publié par l'*Archivum Franciscanum Historicum*, fascicule I de la seconde année. Il est de nature à jeter une vive lumière sur les origines du Tiers-Ordre, son organisation, et son mode de gouvernement. Non moins que la découverte faite par Sabatier en 1903, dans la bibliothèque conventuelle de Capistrano, d'une *Règle du Tiers-Ordre* « *Regulam antiquam fratrum et sororum de Penitentia seu Tertii Ordinis S. Francisci* » et que celle de Guerrini « *Gli Statuti di un antica Congregazione di Brescia, Les statuts d'une ancienne Confrérie de Brescia*, » la découverte du P. Golubovich est d'une extrême importance. Nous donnerons prochainement à nos lecteurs un aperçu de ce curieux document.

### Le Tiers-Ordre en Bulgarie

**L**A Bulgarie qui vient de se soustraire à la domination Ottomane a attiré sur elle les regards de l'Europe. Le point de vue religieux importe peu aux politiciens, mais le pays bulgare mérite l'attention. Comme à peu près partout dans les Balkans, les Franciscains y ont la charge de beaucoup de paroisses. Aussi le Tiers-Ordre y est-il en honneur, et avec lui toutes les œuvres auxquelles il prête ou apporte une nouvelle vitalité. A Kalaëlii, près de Philippopoli, sur 3000 Catholiques il y a 450 Tertiaires. La paroisse compte huit associations, et le Tiers-

Ordre tient la tête ; la messe quotidienne, surtout en hiver, y est en grand honneur. Chaque samedi, jour consacré à l'Immaculée Conception, on compte 150 communions de plus que les autres jours : mais aux fêtes le nombre des communions s'élève à 1.800. Tels sont les chiffres donnés par le père curé dans une récente relation.

### Le Tiers-Ordre en Suisse

DEPUIS la publication de l'Encyclique « *Auspicato* » le Tiers-Ordre franciscain a fait en Suisse des progrès vraiment consolants. La revue franciscaine « *St Franciscus Blatt* » établit ainsi la statistique du Tiers-Ordre en ce pays : 392 prêtres ; 16.628 tertiaires séculiers groupés en 56 fraternités et 1.292 isolés. La Suisse a environ 2.850.000 habitants.

### Aux Iles Canaries

DES Franciscains espagnols impriment au Tiers-Ordre dans ces îles un grand mouvement de diffusion ; au Congrès tenu le quatre octobre 1908 les différentes fraternités ont présenté chacune un bon nombre de novices : l'une 186, une autre 156, une 3e 120 ; le plus petit contingent était encore de 28. Les frères n'étaient guère qu'une centaine ; mais les sœurs comptaient 710 professes.

### Un converti de Marie Immaculée

PARMI les noms des rédacteurs de l'*Eco Franciscano* de Santiago, Espagne, on peut voir dans le n° du 1<sup>er</sup> mars 1909, celui d'un laïc de noble famille : Sébastien de Luque. Naguère encore, ce nom était connu comme celui d'un fougueux champion de l'athéisme et du matérialisme.

Ecrivain génial, aussi précoce que brillant, il répandait les grâces et les énergies de son talent dans des œuvres de science et de fantaisie, dans des travaux de longue haleine et dans des articles de journaux, en espagnol, en français, en anglais, mais toujours plein de haine pour le nom chrétien.

La maladie fut le salut de cet esprit fourvoyé. Abandonné par les princes de la science, il allait mourir, à 29 ans, lorsqu'une religieuse lui demanda de s'associer à une neuvaine à Marie Immaculée. Il accepta, reçut une médaille miraculeuse... Il se releva, le 9e jour, guéri, converti... Sa rétraction fut publique et solennelle ; aujourd'hui il consacre son talent à cette Eglise qu'il avait méconnue et persécutée.

Louange à Marie Immaculée.

### Ancien Sanctuaire franciscain

San Antonio, Texas, avait lieu le 31 janvier la bénédiction d'une église restaurée, du titre de Saint Jean de Capistran : cette église appartenait autrefois à la mission franciscaine, l'une des plus anciennes du pays. Elle est annexée aujourd'hui aux bâtiments du Collège Saint Louis.

→ Une autre chapelle franciscaine vient d'occuper l'attention du Président de la République Mexicaine. L'église Saint Jean de la Pénitence, construite par les Frères-Mineurs peu après la conquête du Mexique et annexée à leur Couvent en 1593 était un des monuments historiques de la ville de Mexico. Le Président Diaz a autorisé sa démolition pour cause d'utilité publique.

### Les Revues franciscaines

→ *La Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte* remercie fraternellement les publications franciscaines, qui à l'occasion du Congrès des Tertiaires canadiens au Cap de la Madeleine nous ont donné des témoignages de sympathie et d'encouragement.

→ "*El Eco Franciscano*", Revue publiée par nos Pères espagnols à Saint Jacques de Compostelle, souhaite la bienvenue à un nouveau confrère publié en langue espagnole par les franciscains de Séville "*El tertiario franciscano*", le *Tertiaire franciscain*; tel est le nom de la nouvelle publication à laquelle nous offrons nos vœux de prospérité dans son dessein de faire mieux connaître et aimer le Tiers-Ordre.

→ Le "*Saint Anthony's Messenger*" publié à Cincinnati, Ohio, par nos Pères contient dans son numéro d'avril une étude sur *les Franciscains au Canada*, leur arrivée avec Champlain, leurs travaux, leurs persécutions; quelques mots sur la réputation de sainteté du Bon frère Didace; sur l'établissement du Tiers-Ordre et sur le désir exprimé en 1692 par Mgr de St Valier que les pères du premier Ordre restassent chargés de sa direction.

L'article conclut en disant que le retour des Franciscains au Canada, où ils ont ouvert le premier sillon apostolique, donne lieu de louer les voies de la divine Providence.

→ "*Les Annales du Très Saint Rosaire*", publiées au Cap de la Madeleine par les bons Pères Oblats, (n° d'avril) offre à notre Revue, à l'occasion de son Jubilé, des vœux qu'elle accepte avec une fraternelle reconnaissance. Et à ce sujet le chroniqueur des *Annales* rappelle en quelques paroles cordiales l'œuvre du R. P. Frédéric au Cap de la Made-

leine et la communauté de sentiments qui unit, dès leurs débuts, les *Annales du Cap* et la *Revue du Tiers-Ordre*.

## CANADA

## Montmagny. — Fraternité de Sainte-Rose de Viterbe

Une visite canonique fut faite du 15 au 19 mars, par le R. P. Justin du couvent de Québec. Elle fut bonne et consolante au delà de toute espérance.

Durant ces jours de bénédictions, les Tertiaires se sont renouvelés et raffermis dans la fidélité à la règle du Tiers-Ordre, en entendant le Père Visiteur les éclairer sur les devoirs que leur impose leur sainte vocation, et le titre glorieux d'enfants de saint François.

Aussi y a-t-il eu affluence aux exercices; les Tertiaires sont venus de loin pour y assister.

A la fin de la visite, le vendredi 19 mars, en la fête de saint Joseph, ont été admis à la profession 10 personnes, dont 3 hommes et 7 femmes; 47 personnes reçurent le saint habit, dont 8 hommes et 39 femmes.

La sainte visite a eu pour résultat un encouragement général, et un nouvel élan vers le bien. Le R. P. Justin nous a invités à porter le crucifix aux réunions mensuelles qui se font régulièrement.

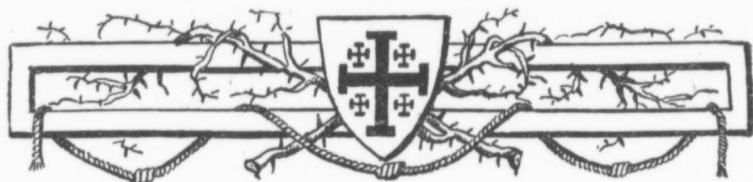
Un certain nombre de personnes pieuses ont voulu suivre les exercices de cette visite. Nul doute qu'éclairés sur les excellences du Tiers-Ordre, elles ne viennent un jour grossir nos rangs; nous souhaitons que ce soit bientôt. Les deux vicaires de la paroisse ont tenu à leur donner l'exemple. Avec la bénédiction de notre Père saint François, la famille franciscaine de Montmagny, ne peut que croître, et prospérer — c'est ainsi que le 9 avril, Vendredi-Saint, avaient lieu de nouvelles prises, d'habit; 2 hommes et 8 femmes se sont associés à nous comme novices.

Sr Secrétaire

\*\*\*\*\*

Regardez l'ordre de la vie, non seulement telle que la grâce la fait aux saints, mais telle qu'elle est réglée pour tous par son cours naturel; dans le commencement, le travail occupe la grande place; la douleur est surtout réservée pour la fin. C'est tout simple: aux débutants, les tâches aisées; aux avancés, aux forts les devoirs difficiles. Dieu commence par nous faire des épaules; ensuite il y dépose la croix. Ceux qu'il appelle sont des enfants; ceux qu'il envoie sont des apôtres; ceux qu'il couronne sont des martyrs.

MGR GAY



## EN TERRE-SAINTE

### NOUVELLES MISSIONS

**S**ON Excellence le Patriarche de Jérusalem, Mgr Philippe Camassei, au cours de sa visite pastorale en Galilée, a décidé d'ouvrir deux nouvelles missions, une à Kafr-Yusef, l'autre à Abou-Senari, près d'Acre.

### GEZER

Le « Palestine Exploration Fund », qui a son siège social à Londres, a repris les travaux d'excavation de Gezer. M. Mac Alister, qui a jusqu'ici conduit les fouilles avec autant d'habileté que de succès, a obtenu de Constantinople pour deux ans encore le renouvellement de son permis. Récemment il a découvert un escalier monumental de 80 marches, taillé dans le roc. La raison d'être de cet escalier semble avoir été l'accès d'un large puits qui pouvait fournir l'eau aux habitants de Gezer en temps de siège. On croit que cet escalier date de la plus haute antiquité. Dès l'an 1600 avant notre ère une inscription hiéroglyphique du Temple de Karnak faisait mention de la ville de Gezer.

Une société américaine a aussi entrepris une tâche formidable la découverte des ruines de l'ancienne Samarie. A Jéricho se poursuivent également des fouilles importantes.

### UNE BIBLIOGRAPHIE DE LA PALESTINE

M. M. P. Thompson poursuit la publication de sa bibliographie palestinienne. Elle comprendra, en deux volumes, les sujets suivants Histoire ancienne et moderne ; les Croisades ; Géographie et Topographie historique ; Descriptions et Voyages ; Archéologie ;

Palestinologie moderne ; Géographie scientifique. Le 1<sup>er</sup> vol. a paru en 1908, le second paraîtra en 1910. L'ouvrage est édité à Leipzig, chez R. Haupt.

### SUPERCHERIES INDIGNES

Les Grecs schismatiques de Jérusalem ne sont jamais en peine pour découvrir de nouveaux sanctuaires, qu'ils savent adroitement exploiter à leur avantage financier.

Ainsi, l'an dernier, dans le voisinage de l'Arc de l'*Ecce Homo*, des fouilles ont amené la découverte de plusieurs grottes taillées dans le roc. Immédiatement les Grecs s'en sont emparés, en ont rendu l'accès facile, puis ont proclamé que ces grottes avaient servi de prison au Christ au cours de la nuit où il parut devant Pilate ! De preuves, aucune. Peu importe, c'est d'un bon revenu. Des milliers de pèlerins russes schismatiques visitent ces grottes, et ne manquent pas à chaque visite d'offrir une pièce de monnaie et de faire brûler un cierge. Encouragés par ce succès, les Grecs ont imaginé de placer, près de l'église de Sainte Anne et de la Porte de Saint Etienne, ce qu'ils appellent le « Bain de la Bienheureuse Vierge. » Et l'argent afflue avec les pauvres Russes... Il n'y a aucun moyen d'empêcher ce trafic indigne ; les Turcs, soudoyés par les Grecs, contemplent tout d'un œil placide. Et les protestations des catholiques restent sans effet.

### LES GRECS SCHISMATIQUES

La haine que les schismatiques portent à l'Eglise de Rome ne crée pas entre eux des liens si forts qu'ils ne se haïssent aussi mutuellement.

Entre Grecs hellènes et grecs palestiniens une sourde rivalité persiste et éclate parfois en conflits scandaleux. Lors des dernières agitations politiques de la Turquie, tandis que la population était toute bouleversée par un changement de constitution, les grecs palestiniens, c'est-à-dire les schismatiques indigènes ou venus d'Egypte, après s'être concilié l'indifférence des Turcs par de grosses offrandes d'argent, se sont lancés à l'assaut des couvents grecs hellènes de Bethléem, Saint-George, Saint-Elie, Saint-Jean Baptiste etc... et les ayant occupés par violence, s'y sont fortifiés. Assurés de l'apathie du

gouvernement turc, forts de leur nombre, et pleins de mépris pour les réclamations de leurs victimes et d'une population que ces attentats sacrilèges avaient révoltée, ces singuliers garnisaires jouissent de leur conquête. Sur les protestations des consuls européens, le gouvernement turc *a nommé une commission*...! Les choses en étaient encore là vers la fin de février. Ainsi sont gouvernés les Etats où l'influence du Christianisme est méconnue.

### LES ARABES

Abou Gosh, l'ancien Kariath-Iarim, lieu où l'Arche d'Alliance reposa dans la demeure d'Obededom, a de tout temps été réputé un repaire de voleurs. Autrefois les Franciscains y avaient un couvent ; ils durent l'abandonner à cause des persécutions des Arabes, hostiles et méchants, qui rançonnaient les pèlerins montant de Jaffa à Jérusalem, les emprisonnant parfois dans leurs fours à pain, jusqu'à ce que la rançon exigée fût accordée. Après que le gouvernement eût mis fin à leurs déprédations, les Arabes tournèrent contre eux-mêmes leur besoin de combats et ils se divisèrent en factions ennemies. Des morts d'hommes s'en sont fréquemment suivies. Pour mettre fin à ces querelles le Gouverneur de Jérusalem vient d'établir une garnison dans cette petite ville. Mais les querelles sanglantes sont de tradition chez les Arabes, et elles ne seront probablement pas terminées par cette mesure.

### COLONISATION DE LA TERRE-SAINTE

Les premiers à tenter un essai de colonisation en Terre-Sainte furent les Hoffmannites, secte protestante de Wittenberg, Allemagne. Ils réussirent dans leur entreprise. Ils établirent trois colonies, une près de Jaffa, une autre près de Jérusalem, la troisième au pied du Mont-Carmel, près de Kaïfa. Le voyageur qui visite ces colonies se croit transporté au milieu de quelque propre village du sud de l'Allemagne. Chaque colon avec sa famille occupe une maison à lui, entourée d'un joli petit jardin. Ces colons allemands s'occupent principalement d'agriculture ainsi que de la culture de la vigne et de l'oranger. Les Juifs ont aussi fait des établissements de colonisation dans la Palestine, leur ancienne Terre Promise, où ils habitent maintenant en étrangers.



## XXIÈME PÈLERINAGE À JÉRUSALEM

Le Comité des *Pèlerinages Saint-Louis* à Jérusalem prépare, comme chaque année, un pèlerinage pour les vacances.

Les pèlerins se réuniront à Notre-Dame de la Garde à Marseille et visiteront Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Ephèse-Rhodes, Beyrouth, Mont Liban, Baalbeck, Damas, Tibériade, Nazareth, Mont Carmel, Bethléem, toute la Galilée et la Judée. Le retour s'effectuera par l'Égypte, Pord-Saïd, Alexandrie, Le Caire, Memphis, Héliopolis et le sanctuaire de Matarieh.

En route, tous les pèlerins iront à Naplouse en Samarie. Cet itinéraire tout nouveau et très intéressant qui n'a pas été suivi jusqu'à présent par les pèlerinages de Terre-Sainte permettra de supprimer le débarquement souvent difficile et jamais assuré à Jaffa.

Le départ est fixé au 29 août 1909, le retour au 29 septembre ; on accorde aux pèlerins la faculté de prolonger leur séjour à Jérusalem ou en Égypte, et celle de passer par Rome ou de s'embarquer à Naples.

Par autorisation spéciale, tous les prêtres pourront célébrer la sainte messe sur le beau navire qui transportera les pèlerins, sans aucun transbordement, jusqu'à l'arrivée en Palestine (1)

---

1) Demander le programme détaillé à M. le Ch. Potard, Secrétaire du pèlerinage de Jérusalem, rue Humboldt 35 à Paris (XIV<sup>e</sup>) ou à M. le Chanoine DENONCOURT aux TROIS-RIVIÈRES. Qué.





## LES MISSIONS FRANÇISCAINES

LA SÉRICICULTURE DANS LE CHAN-TONG

(Suite)

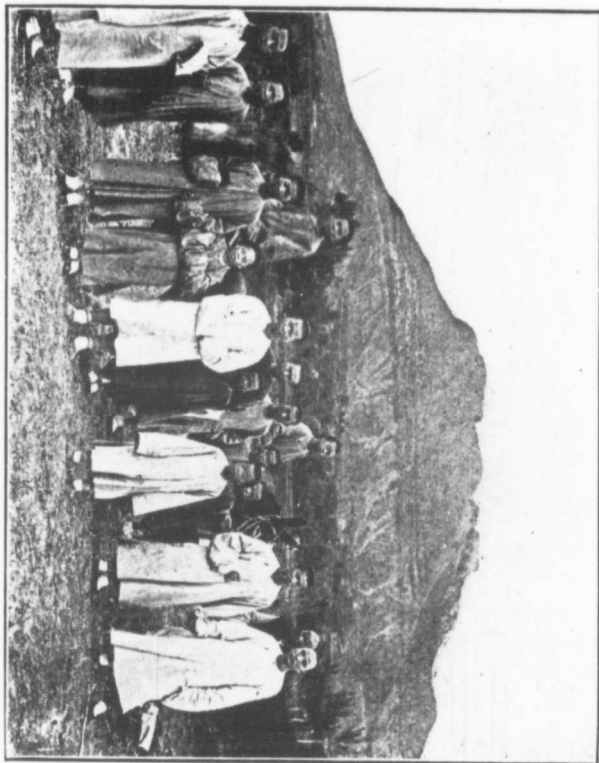


QUELQUES heures après avoir été enfermées dans ces cabanes, les chenilles commencent à filer. Préalablement, elles grimpent sur la paille de millet disposée entre les claies ou s'accrochent aux tiges de sorgho. Lorsqu'il va se mettre à filer, le ver fixe sur la paille ou sur le sorgho le début de son fil. Tournant la tête de ci de là, il enroule son fil, tout autour de lui. Au bout de 4 à 5 jours, le cocon est achevé et la chenille se transforme en chrysalide.

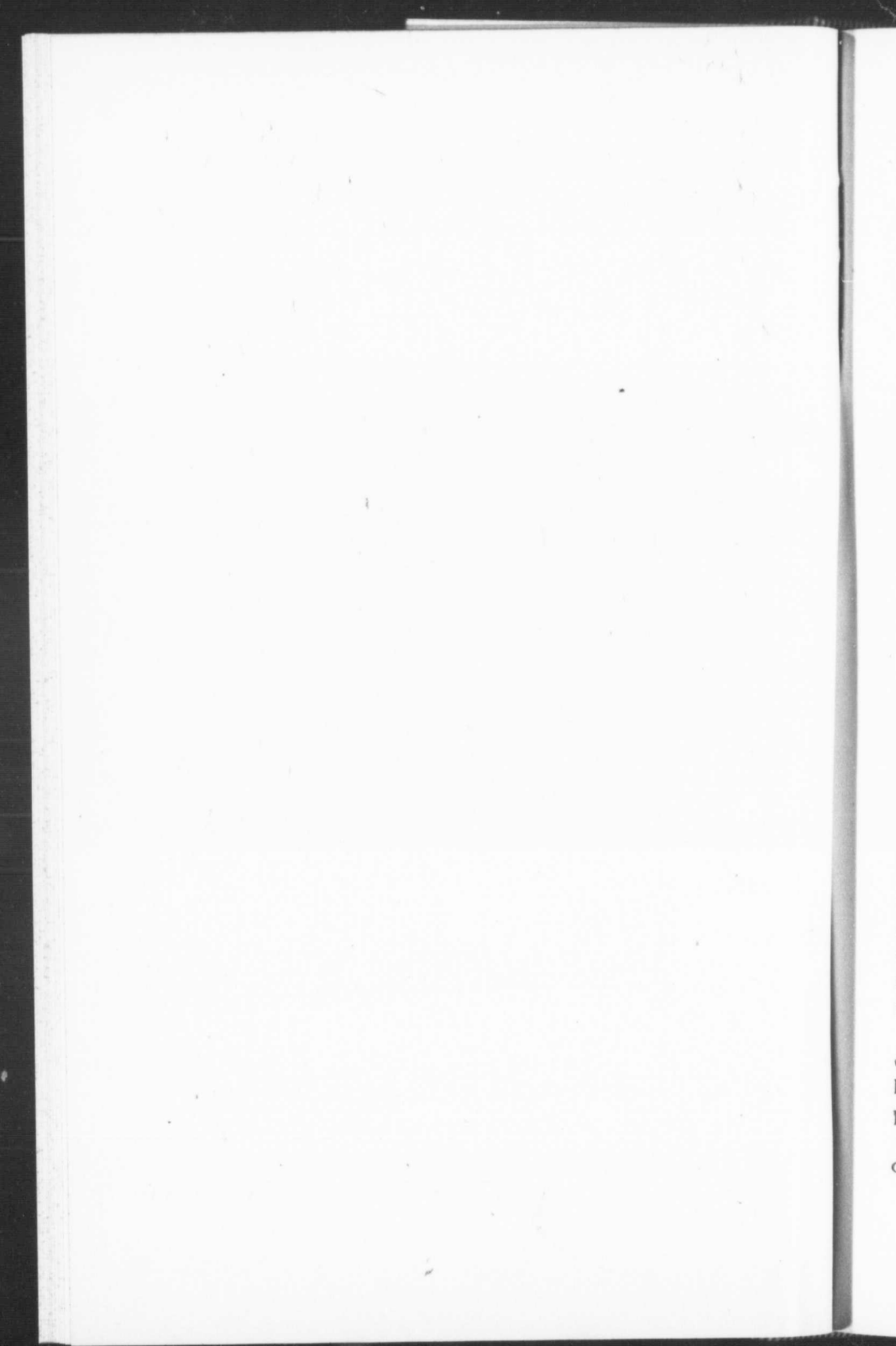
Les sériciculteurs enlèvent les nattes qui fermaient ces loges et en retirent un à un tous ces cocons. C'est une occupation assez laborieuse et délicate, car il s'agit de ne pas les écraser. Cette opération terminée, ils en font la sélection. Pour la reproduction ou grainage, on choisit les cocons les plus beaux, ceux qui sont fermes, durs, à tissu serré. On en prend un nombre égal de chaque sexe. Ceux des mâles sont facilement reconnaissables par une sorte d'étranglement très marqué au milieu.

Quinze jours environ après la formation de leur étui, les chrysalides choisies pour la reproduction se transforment en papillons qui s'échappent au dehors du cocon après avoir percé les parois. La ponte moyenne du ver à soie est de 300 œufs, qui sont conservés fixés sur des feuilles de papier où le papillon les a déposés. Les Chinois les suspendent dans leurs chambres où ils resteront jusqu'au printemps, époque de l'éclosion des chenilles.

Les cocons éliminés de la reproduction sont mis dans de grandes jarres où ils attendront l'époque du dévidage de la soie. Mais pour



GRUPE D'ÉLÈVES DU SÉMINAIRE  
DE TSING-TCHÉOU-FOU (CHANTONG ORIENT.)



empêcher les chrysalides d'arriver à l'état de papillon, on répand du sel sur les cocons. Souvent, au moment de cette sélection, passent dans les villages des hommes, plus fréquemment des femmes, qui achètent les cocons, lesquels se vendent ordinairement une sapèque la pièce ; ce n'est pas cher, comme on le voit, puisqu'il faut environ 30 sapèques pour égaler le cent canadien.

Toutefois, les sériciculteurs de Lin-K'iu préfèrent les conserver, afin d'en tirer la soie.

Comme la moisson du blé a lieu au début de juin, il faut attendre une quinzaine de jours pour voir dévider la soie. Car tous les bras valides sont pris par les travaux de la première récolte de l'année.

Vers la fin de juin, les Chinois préparent un fourneau en terre avec une cheminée en pisé sous un hangar quelconque. Sur ce fourneau est fixée une bassine en fer battu, on met de l'eau dans la bassine et on la fait chauffer.

Quand le degré de chaleur est suffisant on jette des cocons dans l'eau où ils se débarrassent de leurs couches extérieures dont la valeur est très médiocre.

L'ébouillantage terminé, vient le battage ; il consiste à frapper les cocons nageant dans l'eau avec une petite tige de sorgho que l'ouvrier batteur tient dans sa main gauche. Cette tige fait plonger dans l'eau les cocons tandis qu'un morceau de bois à plusieurs longues dents placé dans la main droite du même ouvrier prend les fils de soie. Ceux-ci, effectivement, viennent s'attacher à ces dents, et au bout de quelques instants, l'ouvrier tient tous les cocons suspendus à son morceau de bois. Ils les passe alors à un second ouvrier qui prend le faisceau de fils et les tire jusqu'à ce que ces fils sortent bien nets... C'est le moment du dévidage : opération plus ou moins compliquée, selon les ressources de chaque installation ; il s'agit en effet d'amener, sans les briser, et en les étirant cependant suffisamment pour les polir, ces menus fils de soie sur des bobines actionnées par une pédale.

La soie est dite alors « *soie grège* », ou soie brute. Les habitants de Lin-K'iu ne poussent pas plus loin leur travail, et vont vendre leur récolte sur les marchés ; c'est à Tsing-tcheou-fou que se tient le plus important.

En travaillant une douzaine d'heures par jour, une équipe de deux ou trois ouvriers réussit à fournir environ 2 livres chinoises de soie

grève dans sa journée ; aussi les propriétaires de cent mille, 200 ou 500 000 cocons ont-ils du travail pour plusieurs semaines. Encore ne jouissent-ils pas en paix de leur richesse ! En Chine comme partout, il y a des gens qui aiment l'ouvrage fait et les pauvres propriétaires sont souvent dévalisés par les voleurs de grand chemin.

F. MICHEL DE MAYNARD, O. F. M.

*Missionnaire apostolique.*

Extrait d'une lettre de Mgr Césaire Schang O. F. M.

Vic.-ap. du Chan-tong

au T. R. P. Colomban-Marie, O. F. M., Min. Prov.

Che-foo 26 février 1909.

.....

Les deux sommes que Votre Paternité m'a fait parvenir pour rachats d'enfants d'infidèles et l'entretien d'une Vierge chinoise sont envoyées aux Religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie à Fang-tsé qui s'occupent de ces œuvres. Justement une pauvre vierge chinoise du village de Tien-Kia-wa, sous préfecture d'An-Kiou demandait à être reçue chez les religieuses qui ont une école de Vierges catéchistes, aux frais de la mission. Cette aumône est donc bienvenue pour installer cette nouvelle élève et lui fournir quelques habits.

L'œuvre des baptêmes est poursuivie avec ardeur par les mêmes religieuses, et le surplus des aumônes les aide à entretenir un orphelinat de 36 petites chinoises. Elles n'ont encore rien de l'Œuvre de la Sainte Enfance ; c'est par les aumônes données pour baptêmes, et qui viennent de l'Allemagne par l'intermédiaire de nos pères de Metz et de Fulda que l'établissement se soutient.

.....

Mgr Wittner est parti lundi dernier 22 février pour Tsing-tchéou-fou ; car une triste nouvelle nous est arrivée de cette ville le 21. Notre bon Père Arsène Dulsou, directeur du petit Séminaire depuis septembre, malade de la poitrine depuis deux ans mais toujours actif, fut terrassé par une crise qui dura trois jours et qui le mena à la tombe. C'était vraiment un excellent religieux sous tous les rap-

ports, presque trop mortifié. Le Seigneur l'aura reçu dans sa miséricorde : mais nous devons prier pour lui, et je le recommande à votre fervente communauté.

En J.-M. votre reconnaissant,

† Fr Césaire Schang O. F. M.

Vic. ap. du Chan-tong or.

On nous envoie d'autre part quelques renseignements sur le défunt P. Arsène Dulsou, qui n'appartenait pas à notre Province de France mais à la Province-sœur d'Aquitaine. Il n'était âgé que de 31 ans dont il avait passé 10 en religion et 4 en Chine. Le travail, la pénitence, une maladie qu'il traitait par le mépris ont abrégé une carrière déjà bien remplie. Le zèle qu'il apporta à la direction du Séminaire de Che-foo durant le temps qu'il en fut supérieur a été visiblement béni de Dieu.

#### LETTRE D'UNE VIERGE CATÉCHISTE

à S. G. Mgr Césaire Schang

« L'indigne fille écrit à l'Évêque : dans quelques jours ce sera le nouvel an ; l'indigne fille ne peut venir en personne offrir ses vœux de bonne année au Grand Homme Évêque, aussi, à genoux lui fait-elle le *K'o-t-eou* (salut) en lui disant. « *Pai-gnien* Bonne année. »

« L'Évêque va-t-il bien ? Que Dieu lui accorde la grâce de ne pas être malade.

« L'indigne fille pensait toujours écrire à l'Évêque, mais elle n'avait pas le temps. Car chaque jour il y a des malades qui viennent lui demander de les soigner, et aussi on lui porte beaucoup d'enfants malades. L'indigne fille pendant deux mois à *Wei-hsien*, a baptisé 105 petits enfants. Dieu bénit *Wei-hsien*, car au sud et à l'est, il y a de nouveaux chrétiens. À l'est, ce sont d'anciens protestants qui sont venus à nous pour devenir catholiques, car ils ne veulent plus être protestants. Au sud, ce sont des païens qui veulent entrer dans la Religion. J'ai soigné leurs malades, aussitôt ils ont écouté la doctrine, l'ont trouvée bonne et ont manifesté le désir de devenir chrétiens. Dieu a touché leur cœur.

« Je prie l'Évêque de prier le Seigneur pour eux, d'obtenir que tous

les païens profitent de la grâce de Jésus Rédempteur ; alors ce sera bien.

« L'indigne fille se met à genoux priant l'Évêque de demander à Dieu, à Marie notre Sainte Mère d'aider la pécheresse indigne afin qu'elle remplisse sa charge avec ferveur ; alors ce sera bien ; car l'indigne fille a peur de ne pas bien remplir sa charge ; voilà pourquoi elle prie l'Évêque de lui venir en aide ; la pécheresse indigne n'oubliera pas les bienfaits de l'Évêque.

« Elle prie toujours pour l'Évêque, demandant à Dieu et à la Sainte Mère de lui accorder la paix du corps et de l'âme.

« L'indigne fille espère que l'Évêque reviendra à *Wei-hsien* ; il y a deux ans qu'elle n'a pas vu l'Évêque, aussi elle pense beaucoup à lui. Si l'Évêque ne pense pas à sa brebis, l'enfant pense à l'Évêque.

« L'indigne fille ne dit pas autre chose ; elle répète que l'Évêque jouisse de la paix et que l'évêque la bénisse.

MARIA T'ENG.

Si chaque missionnaire avait à sa disposition une demi-douzaine de vierges catéchistes de cette trempe, quel bien immense s'accomplirait ! Et on pourrait les avoir si ce n'était ce si . . .

Car si elles sont vierges, elles ne sont pas anges, et les anges seuls ne mangent pas.

Le R. P. Pierre-Baptiste (1) qui est à *Th'ang-lo* écrit : « Que de villages demandent des catéchistes pour les instruire ! J'en suis étonné. Depuis mon arrivée ici, il est venu des catéchumènes de toutes les directions demandant tous qu'on leur enseigne la doctrine chez eux. Pour cela il faut des catéchistes. »

Priez, chers lecteurs, pour nous obtenir des catéchistes, beaucoup de catéchistes.

(*Echo de la Mission du  
Chan-Tong oriental.*)

#### DANS L'ALBERTA

Extrait d'une lettre d'un Missionnaire débutant, au T. R. P. Provincial.

.....  
Nous n'avons guère, au Fort Saskatchewan, le loisir de nous

(1) Bien connu de nos lecteurs de Québec.



asseoir pour attendre la pratique et il faut parfois l'aller chercher fort loin. Quand je m'assieds, c'est pour étudier ; la théologie d'abord car je vous avoue rencontrer souvent de l'imprévu ; puis les langues. Je dis langues au pluriel, les sermons anglais me coûtent toujours plus cher que les français ; j'en donne un par semaine, et je compte cela pour une étude ; mais le bon Père Supérieur me permet d'apprendre le *cris* et je m'y mets dès maintenant.

Mardi, je suis allé visiter deux maisons où l'on parle *cris*. Elles font partie de la circonscription du Fort. Dans l'une d'elles, je rencontrai une vieille crise de 88 ans. J'eus le malheur de lui dire : « *Kenahia Wantchi*, » à peu près tout ce que je savais de son beau langage. « Parlez-vous le *cris* ? » Elle me prouva par un discours en règle et une pipe à la bouche qu'elle ne l'avait pas oublié. Pour moi je n'ai compris que ce que je lui avais dit, plus le mot « Cardinal » : c'était le nom de quelqu'un de sa parentèle.

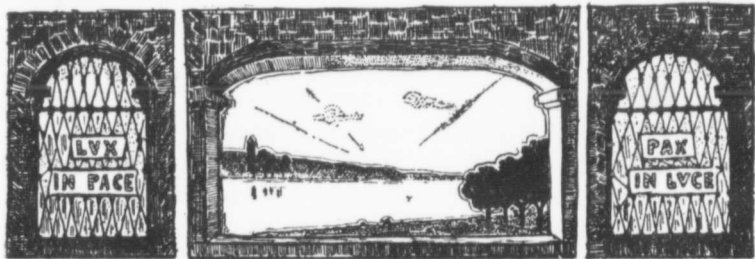
Le Père Supérieur m'envoie quelquefois missionner assez loin dans la paroisse. Hier je suis allé dans une école où il n'y a qu'une maîtresse protestante ou théiste, pour environ vingt-cinq enfants catholiques et un protestant. L'ignorance des pauvres petits est déplorable ; cependant ils se sont confessés, au nombre de vingt et un.

Au Fort même, il y a plusieurs personnes de quinze ans et au-dessus qui n'ont pas fait leur première communion, et peut-être pas même leur première confession. Il faut presque leur tirer les oreilles pour leur faire apprendre l'essentiel. Tout cela donne un peu d'occupation extraordinaire. Heureusement, on rencontre çà et là, au milieu de beaucoup d'indifférence, beaucoup de bonne volonté. La bonne Madame N... que vous connaissez, est d'un dévouement inépuisable. Elle est tout ce que l'on veut, surtout apôtre et catéchiste...

J'aime déjà beaucoup ma mission, mon Révérend Père, car je vois un grand bien à y opérer et j'ai le plus ardent désir d'obtenir du Bon Dieu le salut de ce troupeau.

.....  
FR. S.-J., O. F. M.





## CHRONIQUE ANTONIENNE

VINGT SOUS



ÉTAIT un spectacle qu'on voit malheureusement trop souvent de nos jours : une pauvre femme bien éprouvée, bien affligée, veuve, avec un fils dont la mauvaise conduite la désolait. Le garçon venait de perdre son emploi ; elle-même se trouvait sans travail et sans ressources.

Elle alla conter ses peines à un Religieux, alors de passage dans la ville : « Recourez donc à saint Antoine, lui dit le Père ; exposez-lui votre situation pénible et ayez confiance, il n'a jamais rebuté personne.

— Oh ! mon Père, reprit la pauvre femme, si saint Antoine voulait faire ce miracle ! Mon fils me fera mourir de chagrin. Si saint Antoine m'obtient qu'il redevienne le bon chrétien qu'il était avant qu'il n'eût rencontré de mauvais camarades, et s'il me procure pour moi-même un peu de travail, je lui promets bien volontiers, pour ses pauvres, les *premiers vingt sous* que je gagnerai. »

Trois ou quatre jours après sa promesse, un changement inespéré s'opéra dans la conduite de son fils. Il reconnut ses torts et promit à sa mère d'apporter plus de zèle et d'assiduité à son travail, dès qu'il aurait trouvé un nouvel emploi.

En même temps une place des plus modestes était offerte à la pauvre mère. Il était temps. Elle venait d'épuiser ses dernières économies. Le soir même elle reçut pour salaire de sa journée la modique somme de *vingt sous* en deux pièces de dix sous.

C'était un samedi. Elle ne voulut mettre aucun retard dans l'accomplissement de sa promesse. Le lendemain, elle alla déposer ses deux pièces de dix sous dans le tronc de saint Antoine, puis assista dévotement à la messe et y communia. Elle avait d'autant plus de mérite à s'acquitter si promptement de sa dette, la pauvre femme, qu'à ce moment ces deux petites pièces de monnaie constituaient toute sa fortune, toutes ses ressources.

Mais peu lui importait ! La promesse était formelle ; saint Antoine l'avait exaucée sans tarder, elle ne voulait pas le lui céder en générosité.

Elle s'en revenait donc de l'église, l'esprit un peu préoccupé, malgré tout, par la perspective d'une longue journée de jeûne, mais le cœur content, tout de même, et de plus en plus confiante en la divine Providence. Elle traversait ainsi, pensive, les rues qui la ramenaient à son petit logement, lorsque ses regards furent attirés par un objet brillant au milieu du chemin. Elle se baisse et reconnaît une pièce de dix sous. Elle s'empresse de demander aux personnes qui se trouvent là, si quelqu'une d'entre elles n'aurait pas laissé tomber cette pièce.

« Gardez-la donc, ma bonne femme, » lui dit un passant, aussi touché de son honnêteté que de sa mise plus que modeste. Comment n'aurait-elle pas vu, dans cette trouvaille inattendue, une attention de la Providence !

Le soir, à l'issue des vêpres qu'elle ne manquait jamais, sur le perron de l'église, une seconde pièce de dix sous semblait l'attendre au passage, inaperçue des nombreux passants, visible, semblait-il, uniquement pour elle seule : elle scintillait cependant au soleil comme une petite étoile !

Saint Antoine, content du sacrifice de la pauvre veuve, lui avait rendu, dans la journée, ses vingt sous. Nouvelle preuve qu'on ne perd rien à donner aux Saints ! (1)

---

(1) D'après la *Voix de Saint Antoine*.



## Remerciements au bon Frère Didace



**D**ans l'intérêt même de la dévotion au Bon Frère Didace, la direction de la Revue prie les personnes qui croiraient avoir reçu de Dieu, par l'intercession de son serviteur, des grâces ou des faveurs et qui désireraient publier le témoignage de leur reconnaissance, de ne point envoyer de lettres sans signatures et sans adresses. Leurs noms ne seront jamais publiés sans leur autorisation.

MONTRÉAL, HOTEL-DIEU. — Merci au Bon Frère Didace qui m'a préservée d'une grave infirmité à la jambe. Durant le cours de ma neuvaïne, tous les symptômes du mal et toute douleur ont disparu et j'ai pu me remettre au travail. Une abonnée.

Guérison d'une enfant de cinq ans due à l'intercession du Bon Frère Didace, après promesse de faire publier. « Ceci s'est passé à Saint-Hyacinthe. L'enfant souffrait d'une maladie de cœur et de rhumatisme, elle était condamnée par le médecin. Je fis une neuvaïne avec les parents et le 9<sup>e</sup> jour l'enfant prit du mieux. »

L. A. M., Eccl.

Montréal Parc Lafontaine

Révérénd Père,

Veillez s'il vous plaît inscrire dans votre *Revue du Tiers-Ordre* la guérison suivante :

« Ma bonne mère Madame veuve Johnny L., née Anny C., âgée de soixante et un ans, a été fortement menacée de paralysie ; il lui était impossible de se servir de son côté droit. Après une deuxième neuvaïne faite en l'honneur du Bon Frère Didace et la promesse de publier, elle a obtenu sa guérison.

Cette bonne mère avait été retenue au lit durant sept semaines, elle avait même été administrée ; donc à la fin de cette deuxième neuvaïne elle put se lever et maintenant elle vaque à ses occupations et va à l'église sans aide.

Mille remerciements à notre incomparable Bon Frère Didace.

Mlle JEANNE L.

Montréal le 19 mars 1909

Révérénd Père,

Voulez-vous publier dans votre *Revue*, nos remerciements au Bon Frère Didace pour la guérison prompte d'une pneumonie double dont souffrait notre enfant.

Immédiatement après l'application de l'image du Bon Frère, notre enfant se sentit soulagée et elle continua à prendre du mieux pour être guérie quelques jours après.

L. A. D., Saint-Henri.

QUÉBEC — « Mille remerciements au Bon Frère Didace pour une grande grâce obtenue après promesse de faire publier dans la *Revue*.

Madame Edm. L., Québec

Remerciement au Frère Didace pour une guérison obtenue après promesse de faire publier dans la *Revue du Tiers-Ordre*.

Laetitia H.

Reconnaissance au Bon Frère Didace pour faveur obtenue avec promesse de publier dans la *Revue*.

Une tertiaire.

Mille remerciements au Bon Frère Didace pour une grâce obtenue après promesse de publier.

Une abonnée

Vve H. L., Saint Constant.

Québec, 18 sept. 1908

Révérénd Père,

Je vous remercie beaucoup d'une neuvaine faite en votre communauté en l'honneur du Frère Didace dont le résultat a été une position obtenue et augmentation de salaire dans la quinzaine ; encore une fois merci au Bon Frère Didace.

Votre très respectueux

G. G.

Mille sincères remerciements au grand saint Antoine de Padoue et au Bon Frère Didace Pelletier qui, par leur puissante intercession m'ont complètement guéri d'un mal à un genou, après une neuvaine faite par les Rév. Pères Franciscains et la promesse de publier ma guérison et de donner 3 doz. de pains ; choses que j'ai faites avec beaucoup de plaisir. Le 18 juin dernier 1908, en prenant le tramway pour aller à mon ouvrage, je fis une chute sur l'asphalte mouillé et je me fis tellement mal au genou gauche, que je le crus fracturé à deux endroits. Cependant, malgré mes grandes douleurs, je me relevai et allai à mon ouvrage tout de même. Je passai une journée de souffrances indicibles. — Le soir, je pris un fiacre pour me conduire chez moi, vu que j'étais presque paralysé par les douleurs.

Rendu à la maison, je fus obligé de couper mon pantalon et mon

caleçon pour les ôter, tant ma jambe était enflée. Je restai de même 8 jours, couché et endurant le martyre. Je me faisais appliquer différents remèdes mais rien n'y faisait. La neuvième journée je fis demander un médecin, lequel me dit en arrivant que, d'après lui, j'avais la rotule du genou déplacée et la jambe cassée en haut du genou. Vu que votre jambe est difforme d'avance, me dit-il, le plus court et plus sûr remède est de la faire couper. « Jamais, » répondis-je, c'est à ce moment là que je me tournai vers saint Antoine et que je fis les promesses citées plus haut. La deuxième journée après la neuvaine, je commençai à me lever et le 20 juillet, j'arrivais chez mon médecin pour le payer en personne. Gloire et reconnaissance au grand saint Antoine et au Bon Frère Didace Pelletier.

Jos. M., Québec.



#### BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAINE



**Reynès Monlaur. JERUSALEM** (*Quand vous passiez par nos chemins.* Paris.) Plon. 1909. un vol. in-12 de XVI-296 pp.

Tous nos lecteurs connaissent et tous nos lecteurs aiment sans doute les trois volumes de récits évangéliques qui ont conquis à M.-Reynès Monlaur une renommée dont ses précédents ouvrages assoient la solidité.

*Le rayon, Après la neuvième heure, Ils regarderont vers lui,* ont laissé dans toutes les âmes le souvenir ou pour mieux dire le reflet de leur exquise fraîcheur.

*Jérusalem* n'est pas un ouvrage de même genre ; ce n'est point un récit mêlé à l'Évangile, ni un roman dont l'action accompagne ou suit sans cesse l'action très simple de la narration sacrée. Cependant le même sens des choses messianiques, la même sûreté d'évocation, la même précision de vue y règnent. C'est le journal d'une voyageuse, contemporaine à la fois des personnages dont elle reconstitue la vie, les mœurs, les pensées, et des lecteurs modernes à la sensibilité raffinée desquels elle fait part de ses propres impressions.

Car c'est moins de *Jérusalem* et de la Palestine que l'auteur nous parle que d'elle-même et des divers sentiments qui émouvaient son âme au pays de Jésus. Mais chose assez neuve — cette mise en scène n'est point fatigante ni odieuse. Et la raison semble en être que l'âme de M.-Reynès Monlaur, tout imbue, toute pénétrée du christianisme évangélique, tout informée d'autre part d'un tact très délicat, ne pose pas devant son lecteur, — comme le fait Pierre Loti, par

exemple — bonnement, elle le met à l'unisson. Cette simplicité explique sans doute comment un critique — membre de l'Académie Française — a pu dire de ce livre presque uniquement subjectif : l'auteur n'y parle pas de soi-même.

En tout cas, le livre est charmant, plein de la pensée et de la présence du Divin Maître : on le reforme meilleur, on y revient chercher les émotions très-suaaves de la première lecture. . . N'est-ce point beaucoup ?

Ne serait-ce point assez, même si l'on n'y trouvait la description la plus minutieuse, la plus nuancée, la plus poétique de la Ville Sainte et de ses environs, de la Jérusalem actuelle et de l'antique ?

Tout ce qu'un vocabulaire exubérant, tout ce qu'une syntaxe assouplie, tout ce qu'une imagination dorée par le soleil de Provence peuvent fournir de demi-teintes et de splendeurs et de rayonnements a été mis à contribution par l'artiste ; et ses descriptions font songer à ces soies fabuleuses du trésor de la Cathédrale arménienne, où s'enroulaient des broderies d'une telle délicatesse qu'elle y passa la main pour s'assurer que ce n'était pas une peinture.

Je relèverai en terminant les discrets témoignages rendus par l'auteur à nos pères ; quelques mots jetés au courant de tels pages consolent des tendancieuses et blessantes critiques du parti pris.

V. M.

\*\*\*\*\*

**La ferveur.** — Aux dames et jeunes filles, par M. l'Abbé DE GIBERGUES, Supérieur des Missionnaires diocésains de Paris. Un volume in-12, 1 fr. 50. (*Librairie Vve Ch. Poussiègue, rue Cassette, 15, Paris*)

Une étude délicate et approfondie de la ferveur, de sa nature, de ses motifs et de ses avantages ; une critique très fine des fausses ferveurs ; une analyse toute pratique de la conduite à tenir dans la consolation et dans la sécheresse ; de précieux conseils sur la direction au confessionnal, tel est le résumé de ce petit volume où l'auteur a mis à profit l'expérience des si nombreuses retraites qu'il a rêchées, et de sa longue carrière de missionnaire et de confesseur. Impossible de le lire sans aimer la ferveur et se sentir enflammé d'ardeur pour y parvenir. C'est une mine d'or pour les âmes pieuses et pour celles qui aspirent à le devenir.

\*\*\*\* \*

**Nos devoirs envers le prochain :** Instructions d'apologétique, par LÉON DÉSERS, Chanoine honoraire, Curé de Saint-Vincent de Paul. In-12, VII-325 p. : 2 fr. 50

M. Désers vient de donner un nouveau volume de sa série d'instructions d'apologétique. Un juge compétent écrivait que « tout y est mesuré, raisonnable, éloigné des extrêmes ». C'est un éloge appréciable pour un livre de morale où sont traitées tant de graves et pratiques questions concernant le prochain. L'auteur n'oublie jamais à qui il s'adresse, ni quelles sont les préoccupations du temps. Aussi les problèmes qui agitent l'opinion ne sont pas éludés ; la morale



familiale, la morale civique et la morale sociale présenteront aux esprits sérieux qui voudront réfléchir, parmi les femmes instruites, les jeunes gens, les hommes, des thèmes de réflexion solidement établis. Nous serions surpris si la lecture de ce livre ne donnait une impression bienfaisante à ceux qui le liront.

\*\*\*\*\*

**Saint-Gildas de Ruis et de la société bretonne au VI<sup>e</sup> siècle**, par J. FONSSAGRIVES, chanoine honoraire de Paris. In-12, avec 6 gravures et 2 cartes hors texte, 2 fr. 50

Ce qui se rapporte à la Bretagne ne manque pas d'attirer l'attention et la sympathie des lecteurs canadiens. L'abbé Fonsagrives vient de publier la vie d'un Saint des plus populaires en Bretagne : son action apostolique y fut en effet importante et les fruits de son zèle y subsistèrent pendant des siècles. Le livre de son nouveau biographe est à la hauteur d'un tel sujet ; écrit avec piété, érudition, critique et poésie — rare est l'accord de tant de qualités — il est surtout rempli de ce goût de terroir breton qui plaît toujours et à tous et qui fait comprendre l'attachement passionné des enfants d'Arvor à la terre natale.



## NÉCROLOGIE

Ier Ordre. — Fr. Benjamin Porriche, de Comines, frère lai, décédé le 18 mars 1909 au Couvent de Namur, Belgique, où il vivait depuis la dispersion des religieux français. Il était âgé de 74 ans et était entré dans l'Ordre le 25 juin 1873. Il fut pieux, zélé, et jusqu'en ses derniers jours aussi actif que le lui permettaient son âge et ses infirmités.

Fr. Léonard Fixot, de Saint-Laurent-au-Vent, décédé le 21 mars 1909 à San-Remo, Italie, à l'âge de 87 ans dont 45 de vie religieuse.

R. I. P.

Thaon-les-Vosges, France. — M. Jacques Martin Vogel, père d'un de nos religieux, décédé le 10 mars 1909 à l'âge de 78 ans dont vingt de profession dans le Tiers-Ordre. Ce fut un homme juste et craignant Dieu, et un tertiaire fidèle à sa règle.

Montréal. — Fraternité Saint-François. — M. David Ménard, en religion Fr. François d'Assise, décédé le 22 mars 1909 à l'âge de 64 ans dont 25 de profession.



« Ce modèle des tertiaires, dit M. l'abbé Saint-Jean, son curé, était un saint homme et l'exemple de toute la paroisse. Membre de la Société de Saint-Vincent de Paul, il était le père des pauvres, et voyant en eux Notre-Seigneur Jésus-Christ il leur témoignait une affection et des égards singuliers. Il faisait le bien sans ostentation et sans bruit. »

Ce témoignage rendu à M. Ménard par son Pasteur, montre bien que l'esprit du Tiers-Ordre est un esprit éminemment favorable à la sanctification de la paroisse, et au développement de ses œuvres.

— **Fraternité de Saint-Antoine de Padoue.** — Mde Jean-Baptiste Demers, née Eugénie Labelle, décédée le 26 mars après 28 ans de profession, sous le nom de Sr Saint-François d'Assise.

Digne fille de sainte Anne et de saint François, tertiaire modèle, elle édifia sa famille et tous ceux qui la connaissaient par sa fidélité à remplir ses devoirs d'épouse et de mère. Elle fut toujours heureuse de prêter son concours aux bonnes œuvres qui se présentaient à sa charité. Sa vie très chrétienne fut couronnée par une sainte mort. Les deux derniers jours qu'elle passa sur la terre furent des jours de souffrances bien cruelles qu'elle accepta avec résignation. Elle ne cessa pas de prier et de demander qu'on priât pour elle.

— Mde Honoré Séguin, née Clotilde Dupras, en religion Sr Elisabeth, décédée le 13 mars à l'âge de 84 ans après 15 ans de profession.

— Mde Bouthellier, Eunice Ledoux, en religion Sr Marguerite, décédée le 6 mars à l'âge de 73 ans dont 13 de profession.

Mde François Donato, née Eugénie Minsier, en religion Sr Claire décédée le 31 mars après 5 ans de profession.

— M. Pierre Duplessis, en religion Fr. Pierre du Sacré Cœur. décédé le 1<sup>er</sup> février.

— Mde Vve Dr Joseph Thiberge, née Aurélie Michon, en religion Sainte C. de Sienne, décédée à Saint-David de Montréal, le 7 avril 1909, à l'âge de 64 ans après 4 ans et 11 mois de profession.

— **Fraternité Notre-Dame des Anges.** — Mde Auxance Brunet, née Philomène Brunet, décédée le 24 février 1909.

— Mlle Jane Carmichal, en religion Sr Sainte-Monique, après 13 ans de profession.

Québec. — Mde Edouard Chalifour, en religion Sr Saint-Roch, décédée le 20 février dernier à l'âge de 80 ans.

Trois-Rivières. — Mde Vve Louis Robert, née Marie Clermont, en religion Sr Edouard, décédée le 24 mars 1909, à l'âge de 82 ans, après 21 ans de profession.

— Mde Octave Richard, née Odile L'Heureux, en religion Sr Lucie décédée le 27 mars 1909 à l'âge de 52 ans, après 23 ans de profession.

— Mde Pierre Saint-Pierre, née Hermine Millette, en religion Sr Hermine, décédée le 3 avril 1909 à l'âge de 85 ans, après 13 ans de profession.

— Mde Vve Pierre Durand, née Adelaïde Godin, en religion Sr Pierre décédée le 3 avril 1909 à l'âge de 81 ans, après 2 ans de profession.

— Mde Augustin Bellemare, née Marie Burke, en religion

Sr Rosalie, décédée le 2 avril 1909 à l'âge de 76 ans après 25 ans de profession.

— M. Léger Hubert, plusieurs fois ministre de la Fraternité, décédé le 12 décembre à l'âge de 70 ans.

**Saint-Henri de Lévis.** — Mlle Amanda Bussièrès, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 26 mars, à l'âge de 25 ans, après 3 ans de profession.

**Saint-Joseph de Lévis.** — Mde Alexis Bourget, née Emélie Guay, en religion Sr Sainte-Marguerite, décédée le 14 février à l'âge de 81½ ans après 19 ans de profession.

— Mde Louis Houde, née Sara Guillemette, en religion Sr Sainte Anne, décédée le 8 mars à l'âge 57 ans après 5 ans de profession.

**Saint-Jean Chrysostôme, Lévis.** — M. Octave Montminy, en religion Fr. Casimir, décédé le 13 mars à l'âge de 77 ans, après 19 ans de profession.

**Saint-Donat P.Q.** — M. Joseph Sylvestre, en religion Fr. Donat, décédé le 6 janvier à l'âge de 20 ans, après 6 ans de profession.

**Saint-Chrysostôme, Chat.** — Mde Moïse Brassard en religion Sr Sainte Anne, décédée le 22 décembre à l'âge de 61 ans, après 17 ans de profession.

**Sainte-Thérèse.** — Mde Eudore Desjardins, née Maria Laramee, décédée au commencement de mars, après plusieurs années de profession.

**Plessisville P. Q.** — Mlle Delphine Molleure, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 19 mars, à l'âge de 56 ans, après 24 ans de profession.

**Sherbrooke, Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mde Charles Vachon, née Apolline Grenier, en religion Sr Sainte-Marie, décédée le 24 février dernier à l'âge de 80 ans, après trois ans et demi de profession.

— Mde Jean-Baptiste Aubin, née Catherine Lantagne, en religion Sainte-Angèle, décédée le 23 février âgée de 54 ans après 8 mois de noviciat ; elle a fait profession sur son lit de mort.

**Batiscan.** — M. Ludger Lacoursière, en religion Fr. Gérard Majella, décédé le 19 mars à l'âge de 63 ans, après 5 ans de profession.

— Mde Vve Ed. Cinq-Mars, née Marcelline Châteauneuf, en religion Sr Sainte-Thècle, décédée le 4 mars à l'âge de 90 ans, après 6 ans de profession.

**Longueuil.** — Mde Moïse Saint-Yves, née Elise Berette, — Mde Théophile Carrier, née Elisa Lapointe, — Mlle Marie-Anne Lamarche, — décédées à l'Hospice Saint Antoine, après plusieurs années de profession.

**Sainte-Flore.** — Mde Welbray Rivard, en religion Sr Sainte-Marie, décédée le 13 février à l'âge de 28 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

**Sainte-Ursule.**—Mde Antoine Roy, née Denise Saint-Louis, en religion Sr Marie de la Passion, décédée le 18 février, à l'âge de 58 ans.

La défunte était dans la fraternité depuis neuf ans et s'était distinguée par son assiduité aux assemblées ; douce et charitable elle a su s'attirer la confiance de tous. Sa maladie fut longue et douloureuse mais elle donna l'exemple de la plus héroïque patience.

**Saint-Jacques le Mineur.** — M. Maurice Derome, en religion Fr. Maurice, décédé le 5 avril, à l'âge de 36 ans, après 3 ans de profession.

— Mde Narcisse Fillion, née Julie Dubé, en religion Sr Sainte-Julie, décédée le 28 mars à l'âge de 69 ans, après 6 ans de profession.

**Saint-Alban.** — Mlle Lucie Lécuyer, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 25 février 1909 à l'âge de 90 ans et 7 mois, après 17 ans de profession.

**Fall-River, Mass. Fraternité de l'Immaculée-Conception.** — Mde Joseph Rioux, née Octavie Hébert, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 14 mars à l'âge de 51 ans.

— Mde Joseph Gibault, née Paméla Saint-Pierre, en religion Sr Saint-Antoine, décédée le 27 mars, à l'âge de 46.

— Mlle Marie Duchesneau, en religion Sr Joseph, décédée le 1<sup>er</sup> avril, à l'âge de 59 ans.

— **Fraternité Saint-Louis de France.** — M. Robert Carroll, en religion Fr. François, décédé le 6 avril, à l'âge de 78 ans.

— **Fraternité Saint-François.** — M. Maximilien Dubé, décédée en mars après 10 ans de profession — M. Daniel Smith, décédé durant le même mois, après 8 ans de profession.

— **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mde Vve Louis Matte, née Marie Latour, en religion Sr Marie Louise, décédée le 30 mars, âgée de 74 ans, après 9 ans de profession.

— Mde Vve Jonas Vandal, née Nathalie Cherier, en religion Sr Sainte-Nathalie, décédée le 20 mars 1909, à l'âge de 75 ans, après 18 ans de profession.

— Mde Fabien Beauchemin, en religion Sr Sainte Cécile, décédée en juillet 1908, après 18 ans de profession.

— Mde Narcisse Fontaine, en religion Sr Saint-Charles, décédée le 18 septembre 1908, après 18 ans de profession.

— Mlle Céline Duchêne, en religion Sr Saint Cœur de Marie, décédée le 10 décembre 1908, après 4 ans de profession.

— Mde Narcisse Lefrançois, née M. Bernier, en religion Sr Sainte Claire, décédée le 4 février après 11 ans de profession.

— Mde Honoré Anctil, en religion Sr Saint-Jean de la Croix, décédée le 20 février, après 18 ans de profession.

— Mde Edmond Daudelin, née Eudoxie Blanchette, en religion Sr Sainte Eudoxie, décédée le 2 mars, après 11 ans de profession.

R. I. P.

## Faveurs diverses

**Montréal.** — J'ai souffert du mal de jambes avec des plaies qui m'obligeaient à rester sur une chaise pendant un mois et plus. Après promesse d'un pèlerinage à Sainte-Anne et de faire inscrire ma guérison, je puis maintenant marcher et je suis très bien. Je m'acquitte de ma promesse en vous priant de publier ma reconnaissance. Une abonnée. — Merci à saint Antoine pour une faveur temporelle obtenue par son intercession avec promesse de publier. R. P. — Une tertiaire remercie saint Antoine pour la conversion d'un ivrogne adonné à la boisson depuis 7 ans. — **Québec.** — Remerciement au Sacré-Cœur de Jésus et à saint Antoine pour faveur obtenue après promesse de publier. Mde C. C. — Reconnaissance envers la Sainte Vierge et saint Antoine pour le succès de ma petite fille et plusieurs autres faveurs obtenues. Abonnée. — Reconnaissance à saint Antoine pour faveur temporelle obtenue après promesse de publier et d'une aumône pour la chapelle des Pères. Mde G. M. — J'ai obtenue 2 grandes grâces par l'intercession de saint François, saint Antoine et du très religieux Frère Didace, après promesse de faire publier. T. — Mille actions de grâces à saint François d'Assise et à saint Louis d'Anjou qui m'ont secourue en deux circonstances particulières et cela après les avoir priés et avoir promis de faire publier dans la *Revue*. Un autre de nos parents a aussi bénéficié de leur puissance auprès de Dieu. — **Louiseville.** — C'est avec reconnaissance que je demande de publier ma guérison obtenue par saint Antoine après promesse de publication et d'une aumône à des pauvres. Abonnée. — **Landreville.** — Je désire remercier la sainte Vierge, saint François et le Bon Frère Didace pour la guérison de mon fils obtenue après avoir fait chanter une messe d'action de grâces et promis de faire publier. Mde D. R. — **Saint-Rémi.** — Je désire remercier saint Antoine par la voix de la *Revue*. Deux personnes qui semblaient s'être éloignées de moi pour des raisons inconnues, me faisaient beaucoup souffrir. Je promis un cierge à saint Antoine et une insertion dans la *Revue* s'il me fournissait l'occasion de prouver mon innocence. J'ai été exaucée. Mde D. L. — **Trois-Rivières.** — Une abonnée à la *Revue* désire remercier publiquement saint Antoine pour l'avoir aidée efficacement dans plusieurs affaires temporelles importantes. Il a été constaté combien la médaille du bon Saint avait d'efficacité puisque à quatre reprises différentes, la même personne s'est vue exaucée dans ses demandes après s'être servie de la médaille. Merci donc à saint Antoine et à saint Joseph qui a aussi été invoqué. — **Saint-Alban.** — Remerciement au Sacré-Cœur de Jésus, à la sainte Vierge et à saint Antoine pour faveurs obtenues après promesse de publier. Mde A. J. G. — **Fall River.** — Ayant obtenue une faveur signalée après promesse de publier dans la *Revue* je viens m'acquitter de ma promesse et remercie saint François et saint Antoine de leur protection. O. S. C. — **Saint-Simon.** — Reconnaissance à Notre-Dame du Sacré-Cœur, à la bonne sainte Anne, saint Antoine de Padoue et saint François d'Assise pour la guérison d'une bronchite et maladie de foie. — **Hartford Conn.** — Remerciements à la sainte Vierge au Bon Frère Didace pour prompt guérison obtenue après une neuvaine et promesse de publier. Une tertiaire.

### Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La prédication de la Tempérance. — Vocations, 11. — Positions, 9. — Malades, 13. — Jeunes gens, 7. — Défunts, 8. — Ivrognes, 17. — 1ères Communions, 22. — Pâques, 31. — Orphelins, 6. — Succès d'examens, 4. — Succès d'opération, 2.